

# La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!...

vendredi 24 novembre 1922

## Sommaire :

En attendant la solution  
Pour ou Contre  
Le budget de 1923  
La culture française en Flandre  
Missions et Colonisation  
"Que pensez-vous de la guerre ?"  
Léon Mabille

Abbé R. G. van den Hout  
Chan. Paul Halflants  
Comte L. de Lichtervelde  
Edm. Rubbens  
Comte R. de Briey  
Paul Cazin  
M. Defourny

Les idées et les faits : Chronique des idées : MM. Henri Ghéon et Henri Massis  
à Louvain, J. Schyrgens. "Encore la Sainte Europe.", — Italie, R. Johannet.  
— Irlande.

## La Semaine

\* Les partisans de Gand-flamand sont descendus dans la rue. Sans doute, leurs adversaires feront-ils de même demain ? Etait-il bien sage, en ce moment, de placer le débat sur ce terrain ?

A la Chambre, l'atmosphère s'est enfiévrée. On piétine sur place à la recherche d'une solution. Gand-flamand avec le maintien d'un certain nombre de cours français, reste la moins mauvaise pour l'Eglise et pour la Patrie.

\* Les électeurs anglais ont réagi à droite. Le nouveau gouvernement allemand appuie à droite. Serait-ce le signe d'un retour aux idées d'ordre et d'autorité ?

La démocratie politique, qui s'est montrée nette-

ment impuissante, se trouve gravement compromise en Europe. Il est permis de s'en féliciter, car, si toutes les formes de gouvernement peuvent être légitimes, il en est qui sont plus conformes à la nature de l'homme et de la société.

\* Le Sénat français a rejeté le vote des femmes. « Donner — y fut-il dit avec raison — aux femmes comme aux hommes, le droit de vote, c'est persévérer dans la théorie néfaste qui fait de l'individu la cellule de la société ».

Parce que les hommes « font » la maladie du Suffrage Universel inorganisé, faut-il pour cela l'étendre aux femmes ? La logique dans l'erreur n'est pas une raison, mais une erreur nouvelle.



**LAMPÉ  
FANAL**  
TRIOMPHE DE L'INDUSTRIE NATIONALE  
EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS ÉLECTRICIENS  
GROS: 30, RUE DU MARCHÉ-AUX-POULETS,  
BRUXELLES. TÉL.: BR. 191.03

## Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 60.000.000 Réserves : 17.000.000

*Siège Social* : LIÈGE, rue Georges Clémenceau, 5

*Succursale* : BRUXELLES, rue Royale, 68  
rue des Colonies, 35

*Agences* : ANVERS, avenue de France, 119  
BRUGES, rue Nicolas Despars, 11  
CHARLEROI, Quai de Brabant, 16  
COURTRAI, rue de Tournai, 30  
MONS, rue de la Station, 16  
OSTENDE, Square Marie-José, 1  
ROULERS, place Saint-Amand, 29

*Bureaux* : BRUXELLES-MARITIME,  
place Sainctelette, 30  
VILVORDE, rue de Louvain, 18  
FOSES — GHISTELLES — PONT  
A CELLES — SPRIMONT — THOU-  
ROUT-FRAMERIES - LENS s/DENDRE

*Filiales* : CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS, A. G. Edel-  
strasse, 5, à Aix-la-Chapelle.

BANQUE D'EUPEN ET DE MALMEDY,  
à Eupen et Malmédy.

*Escompte de valeurs commerciales — Ouvertures de Crédit —  
Comptes de dépôts — Avances sur titres — Lettres de crédit  
et chèques sur les principales villes belges et étrangères*

*Encaissement de coupons — Ordres de Bourse — Dépôts de titres  
— Vérification des tirages à la demande des Clients —  
Souscriptions aux emprunts d'Etat, de villes, de sociétés, etc.*

**LOCATION DE COFFRES-FORTS  
CREDIT A L'EXPORTATION ET A L'IMPORTATION**

## CHEMIN DE FER DU NORD

AMÉLIORATION DES RELATIONS INTERNATIONALES

Services rapides.

Entre Paris, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Pologne

Vià MONS-QUÉVY — 6 Express journaliers

De Paris pour Bruxelles et Amsterdam.

PARIS NORD	8.10	9.25	12.30	16.05	18.20	22.57
BRUXELLES	13.19	16.22	17.03	22.41	23.53	6.19
AMSTERDAM	19.35	—	23.12	—	—	12.46

D'Amsterdam et de Bruxelles pour Paris

AMSTERDAM	—	—	7.34	—	12.18	18.30
BRUXELLES	8.20	10.25	13.00	15.46	17.46	23.40
PARIS NORD	13.05	16.57	17.35	22.37	22.45	5.50

Vià Erquelines-Liège — 5 Express journaliers

De Paris pour Liège, Cologne, Berlin, Varsovie et Riga

PARIS NORD	8.10	12.30	18.20	19.40	21.55
LIÈGE GMIN	14.16	18.15	24.00	1.45	5.40
COLOGNE	19.46	—	—	6.15	9.40
BERLIN FRIEDRICHST.	—	—	—	17.50	—
VARSOVIE	—	—	—	8.15	—
RIGA	—	—	—	7.30	—

De Riga, Varsovie, Berlin, Cologne et Liège pour Paris

RIGA	23.20	—	—	—	—
VARSOVIE	20.45	—	—	—	—
BERLIN FRIEDRICHST.	13.45	—	—	—	—
COLOGNE	0.36	—	—	9.48	19.05
LIÈGE GMIN	5.10	7.25	11.54	16.45	23.45
PARIS NORD	12.25	13.05	17.55	22.45	7.30

## Comptoir Paligot

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 5 millions

27-29, rue des Paroissiens BRUXELLES (Ste Gudule)

- Ordres de Bourse -

Renseignements Financiers

Encaissement de Coupons

- Vérifications de Tirages -

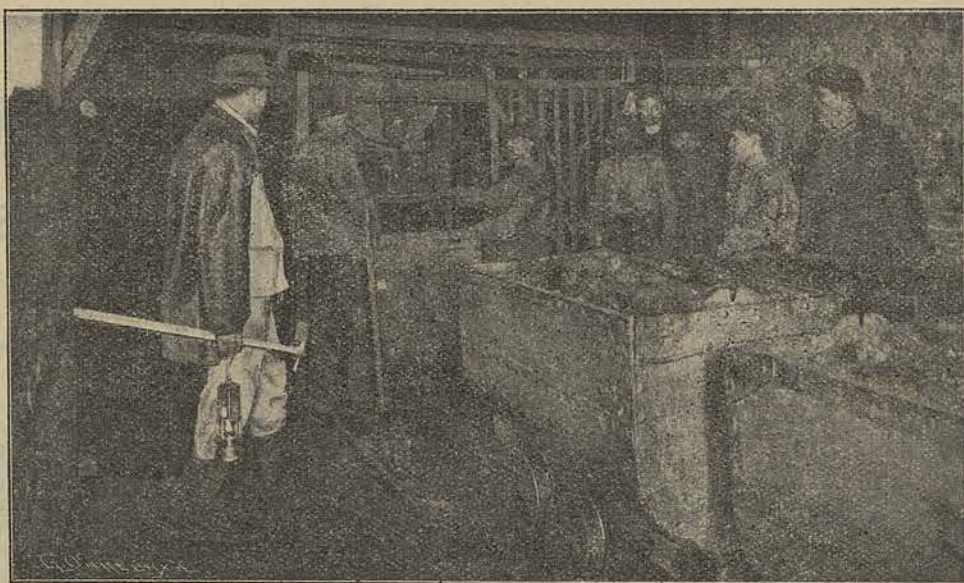
Envoi sur demande, pendant un mois, à titre  
d'essai, de son organe hebdomadaire *Les notes et  
Informations* dont le service est fait gratuitement à la  
clientèle.

**Charbons domestiques  
et industriels**

**FRANÇOIS LAFONTAINE**

**9, Rue J. B. Meunier**

Tél. 191,37



QUAND VOUS DEMANDEZ UN SPA

**SPECIFIEZ un SPA-MONOPOLE**

*Marque des SEULES VÉRITABLES EAUX propriété de la Ville de Spa.*

*Les SEULES EAUX BELGES placées SOUS LA DIRECTION ET LE CONTROLE DE L'ÉTAT*

— Source de la Reine (disque rouge) — Eau de table gazeuse, saveur agréable (disque bleu) pour l'arthritisme —

— Eau minérale ferrugineuse (disque jaune) pour l'anémie —

SPA-MONOPOLE, 3, rue David, à SPA

**PALAIS DE LA MODE**

**HABILLE LE MIEUX**

TÉL. 2829

**24, RUE DE LA VIERGE NOIRE, 24, BRUXELLES**

LE PLUS BEAU CHOIX DE VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE

**Chocolat**

**MARTOUGIN**

**le meilleur !**

LE PORTE PLUME A RESERVOIR

**“SWAN”**

INDISPENSABLE A CELUI  
QUI ÉCRIT FRÉQUEMMENT

CHAQUE “SWAN” EST GARANTI  
EN VENTE PARTOUT

Fabricants : MABIE TODD & Co Ltd (Belgium) Société Anonyme  
8-10, rue Neuve, Bruxelles

CONSERVES DE VIANDE

Marque “FRAY BENTOS”  
PRÉPARÉES PAR LA

**COMPAGNIE LIEBIG**

**CORNED BEEF.** — Viande de bœuf désossée de  
toute première qualité.

**PATÉ DE VIANDE.** — Hors-d'œuvre délicieux,  
à étendre sur du pain frais ou grillé, sec ou beurré.



*Simonet Deanscutter*  
Joaillerie - Orfèvrerie - Horlogerie

GRANDS PRIX  
Lège - 1905  
Bruxelles 1910  
Gand 1913.

72 Rue Coudenberg  
(Maison de la Cour)  
Bruxelles

Tailleur pour Messieurs et Dames

**MAISON L. DUPAIX**

RUE DU MARAIS, BRUXELLES

## Grande Maison de Blanc

LA PLUS IMPORTANTE DE L'EUROPE

Rue du Marché-aux-Poulets, Bruxelles



LINGERIE - DÉSHABILLÉS - DENTELLES  
- LINGE DE TABLE ET DE MAISON -  
SPÉCIALITÉ DE TROUSSEAUX & LAYETTES  
- TOILETTES DE VILLE ET DE SOIRÉE -  
- BLOUSES - PEIGNOIRS - PYJAMAS -  
CHOIX CONSIDÉRABLE DE SOIERIES  
ET DE LAINAGES  
BONNETERIE DE VILLE ET DE SPORT  
GANTERIE - PARFUMERIE - MERCERIE  
NAPPERONS - BRODERIES & DENTELLES  
- TISSUS D'AMEUBLEMENT - RIDEAUX -  
STORES - LITÉRIES - COUVERTURES  
COUVRE-LITS

LA LINGERIE

DE

LA GRANDE MAISON DE BLANC  
JOINT LE FINI  
A L'ÉLÉGANCE

MANTEAUX — ROBES — TAILLEURS  
— FOURRURES —

Tout achat est expédié franco  
dans toute la Belgique

# En attendant la solution

On a pu, une fois de plus, saisir sur le vif à Gand, dimanche dernier, à quel point les passions nationalistes, raciques ou culturelles, sont préjudiciables aux intérêts du catholicisme. Dans une lutte qui ouvre de bien tristes perspectives sur ce que serait la vie estudiantine à Gand si on créait en face de l'Université existante, une Université flamande, des catholiques se sont battus les uns pour le maintien, les autres pour la suppression d'une Université que, normalement, ils ne peuvent pas fréquenter...

N'est-ce pas, tangible, la preuve de la prédominance pratique du facteur « nationaliste » sur le facteur religieux ? Au surplus, ce qui s'est dit jusqu'à présent à la Chambre confirme pleinement l'existence de ce péril « nationaliste » si souvent déjà dénoncé ici.

Et la question se pose : Où en est-on ?

A rien de précis encore. Les discours au Parlement, les meetings, les innombrables articles de journaux et de revues, les adresses et vœux de toute espèce, n'ont guère fait avancer la question, semble-t-il. Les camps restent très tranchés. Tout argument tombe dans une atmosphère tellement enfiévrée et passionnée, qu'il en perd toute force probante.

Le sentiment règne en maître.

J'ignore si la thèse défendue ici — Gand-flamand avec tous les tempéraments possibles, comme solution la moins mauvaise pour l'Eglise et la Patrie — a opéré beaucoup de conversions ; mais il me paraît que ni M. Verhaeghe avec sa préoccupation légitime de la liberté du père de famille (qui, de son aveu, n'est pas en jeu pour le moment, mais qui le sera, croit-il, dans un avenir prochain), ni M. Passelecq, avec ses scrupules constitutionnels (que lui inspire, non pas le problème en discussion, mais la mentalité des flamingants), ni ce qui a été dit à la tribune parlementaire, ni rien de ce que j'ai lu, ne l'infirmement le moins du monde.

Bien au contraire, pour un observateur que n'égare ni la passion, ni le parti-pris, il paraît un peu plus évident chaque jour que Gand-bilingue, ce serait la lutte entretenue, le conflit permanent de deux nationalismes exaspérés, conflit aussi dangereux pour les intérêts catholiques que pour l'unité nationale.

Gand-français avec Anvers-flamand, ce serait d'abord la création d'un nouveau centre intellectuel neutre, si pas nettement anticlérical (comment des catholiques peuvent-ils se résigner à cela ?) ; ce serait de plus une très grosse dépense ; ce serait surtout entretenir chez les Flamands cette déplorable mentalité de peuple martyr et persécuté, ce serait fourbir les armes des séparatistes qui prétendent que jamais un Parlement belge ne fera « justice » aux Flamands. Le primat de la race, de la langue, de la culture, porté au paroxysme, nuirait grandement à l'Eglise comme à la Patrie.

Quant aux raisons alléguées en faveur du maintien de Gand-français, aucune n'est convaincante, surtout pas pour des catholiques. Inutile d'ailleurs d'y revenir. Tout a été dit et redit. Mais que le présent débat prouve combien on se connaît peu ! Comme la mentalité flamingante — que nous sommes les premiers à déplorer — et l'état des choses en pays flamand, sont profondé-

ment ignorés non seulement à Bruxelles et en Wallonie, mais même par nombre de « fransquillons » du pays flamand. Et pourtant, l'a b c de toute politique réaliste n'est-ce pas la connaissance des faits ? Que de surprises pourrait réserver pareille ignorance !

Espérons encore qu'une formule sera trouvée qui groupera une majorité soucieuse de détente, de paix et de concorde.

Il semble bien que cette formule ne puisse être que Gand-flamand avec le respect des situations actuelles et le maintien d'assez de cours français pour que le pont entre les deux cultures du pays soit sauvegardé.

\* \* \*

Toute question d'enseignement a, pour les catholiques, un côté religieux et on ne peut que regretter qu'aucun membre de la droite n'ait cru devoir exposer la vérité catholique en la matière.

C'eût été plus honnête et plus loyal et on n'eût pas entendu, par exemple, M. Fischer déclarer sans qu'on lui ait répondu :

Les catholiques étaient dans la logique de leur politique sociale, de cette politique qui s'est acharnée, dans une concurrence sans merci, contre l'enseignement neutre, qui a détruit par centaines les écoles primaires, les écoles normales, les athénées, et qui a fait de la Flandre la lamentable région dévastée de notre enseignement public. (*Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche.*)

C'est bien pourquoi les autorités académiques de Louvain, pressentant le besoin toujours plus grand de culture supérieure du peuple flamand, se sont décidées à créer ces cours néerlandais et à réaliser, sous une forme embryonnaire, cette formule de dédoublement que l'on trouve si bonne à Anvers, mais que l'on a étranglée, dans un guet-apens de coulisse parlementaire, lorsqu'elle fut présentée il y a deux ans par mon ami Destree. C'est aussi pourquoi certains catholiques, inquiétés de la faveur soudaine avec laquelle a été accueillie notre proposition tendant à créer une université flamande à Anvers, se sont jetés tête baissée dans le panneau de la flamandisation. Dame, Anvers est trop près de Louvain. (*Nouvelle et vive approbation à l'extrême gauche.*)

M. BRANQUART. — Très juste !

M. FISCHER. — C'est enfin la raison pour laquelle M. l'abbé van den Hout, dans la *Revue catholique des idées et des faits*, apporte aux flamandisateurs, au nom d'une partie notable du clergé, une adhésion énigmatique, pincée, méprisante, dont pour ma part je me défierais si j'étais flamingant.

M. FIEULLIEN. — Ce n'est pas l'avis de M. Vandervelde.

M. FISCHER. — Il veut bien changer l'enseignement de l'université de Gand, mais à une condition : c'est qu'à la porte se trouve un bedeau armé des interdits de l'épiscopat et qui barre la route à tout étudiant catholique assez audacieux pour oser pénétrer dans cette université neutre, parce qu'elle est suspecte d'hérésie. (*Applaudissements sur les bancs socialistes.*)

M. VAN CAUWELAERT. — Cela n'est pas sérieux ! Discutez nos arguments, cela vaudra mieux.

M. FISCHER. — J'ai le droit de discuter les opinions d'un homme de bonne foi et de grand savoir. Cette opinion fait partie du débat.

Cette attitude est dans la logique de votre politique : M. l'abbé van den Hout, tous ceux qui le suivent, tous ceux qui depuis huit jours déter-

minent la droite catholique vers une orientation nouvelle, sont dans la logique de votre programme traditionnel.

Que vous dit, mes chers collègues socialistes et libéraux des Flandres, l'abbé van den Hout? L'Église ne veut de votre enseignement à aucun étage : votre enseignement primaire, nous l'avons pulvérisé ; votre enseignement moyen, nous l'avons balayé ; votre enseignement supérieur, nous allons le flamandiser. Vous voyez que le contact des petits abbés ne vaut rien. (*Sourires sur divers bancs.*)

Mais j'ai hâte de voir le problème au-delà des contingences de nos luttes confessionnelles... (1).

Où donc avez-vous trouvé, M. Fischer, que mon adhésion à Gand-flamand est « énigmatique, pincée, méprisante » ?

Les arguments apportés ici peuvent ne pas convaincre, c'est entendu, mais de quel droit les suspecter ?

Quant à la « condition » que vous m'attribuez, M. Van Cauwelaert a raison, « cela n'est pas sérieux ».

Faut-il donc répéter encore ce qu'il a semblé utile de rappeler aux catholiques, et ce qui ne vaut que pour eux ?

L'Église défend à ses enfants, sauf motifs graves, de fréquenter des écoles neutres. Depuis la guerre surtout, nombre de catholiques biaisent peut-être un peu facilement avec cette défense. Etant donnée l'exaltation nationaliste de nombreux flamings catholiques, toute autre solution que Gand-flamand risque de drainer vers l'Université flamande nouveau nombre de jeunes gens qui normalement eussent fait leurs études à Louvain ; sans compter que Gand-flamand est également la solution la moins préjudiciable à l'unité nationale et la plus économique. Donc, catholiques et patriotes, ralliez-vous à Gand-flamand.

Quant à la manière dont vous avez résumé mes articles, si vos collègues socialistes et libéraux se sont donné la peine de les lire, les voilà fixés sur votre loyauté et votre souci d'impartialité.

Parce que l'Église exige *pour ses enfants* un enseignement imprégné de vérité religieuse, et qu'elle leur défend d'exposer ce qu'ils ont de plus précieux — la Foi — dans des écoles neutres, s'en suit-il qu'il faille en Belgique *pulvériser* l'enseignement primaire public, *balayer* l'enseignement moyen et *flamandiser* l'enseignement supérieur ? !

Est-il donc impossible, M. Fischer, entre Belges — catholiques et non-catholiques — ayant les mêmes intérêts nationaux, d'apporter à se comprendre et à s'aimer, un peu plus de bonne volonté et un peu plus de justice ?

L'Église n'a pas à s'occuper d'écoles destinées à ceux qui ne lui appartiennent pas ; elle ne légifère que pour les siens. Mais un fils de la Sainte Église est aussi citoyen d'une patrie terrestre, et comme tel il a à s'occuper parfois des intérêts particuliers de ceux d'entre ses compatriotes qui ne sont pas catholiques. Aussi, loin d'avoir fait, ou voulu faire, ce que leur reproche M. Fischer, les catholiques belges ont toujours eu, et ils auront toujours, à cœur d'aider leurs compatriotes non-catholiques à obtenir, POUR EUX, un bon enseignement primaire, secondaire et supérieur, quitte à faire tout ce qu'ils peuvent, jusqu'à consentir au besoin les sacrifices les plus grands, pour que le moins de catholiques possible soient soumis aux dangers d'un enseignement neutre.

Si l'enseignement catholique est plus florissant en Belgique que l'enseignement neutre, c'est parce que notre chère Patrie est restée foncièrement catholique.

Ce n'est pas pour détruire Gand-français et neutre qu'on s'est rallié à Gand-flamand et neutre, c'est parce que toute

solution — et il en faut une ! — qui maintiendra Gand-français nuira aux intérêts catholiques et à l'unité nationale.

Certes, tout Belge doit désirer que les Universités neutres soient le mieux outillées possible ; mais tout catholique souhaite y voir le moins d'étudiants catholiques qu'il se peut.

Que Gand-flamand soit organisé le mieux que l'on pourra, mais que les catholiques n'y aillent pas !

Et vous ne pouvez nous reprocher de considérer les choses de cette manière, M. Fischer, puisque vous-même avez proclamé à la Chambre : « Je ne veux examiner ce problème qu'en restant sur le terrain de l'unité de mon parti et de l'unité de mon pays » !

Trouvez donc naturel que nous envisagions la question du point de vue catholique et du point de vue national.

Abbé R. G. VAN DEN HOUT.



## Pour ou Contre

« Ne sommes-nous pas quatre millions de Flamands CONTRE trois millions de Wallons ? » a dit M. Poulet à la Chambre. M. Destree, sursautant, dénatura cette constatation de pure statistique en attribuant à ce « contre » une signification qu'il n'avait évidemment pas dans la pensée de l'orateur. Et la presse s'est jetée, avec plus de méchanceté que de science grammaticale, sur cette innocente préposition, qui jouait ici son rôle non usurpé de simple comparaison.

Prononcée au Parlement français, la phrase de M. Poulet n'aurait soulevé aucun orage. Elle était parfaitement formulée, et il suffit d'ouvrir Littré pour constater que Montesquieu et Chateaubriand lui servent de garants. Piquante aventure, et d'ailleurs fréquente : dans ce concours de langue française, c'est le Flamand qui remporte le prix.

M. Louis Verhaeghe le reconnaît dans la *Libre Belgique* du 21 novembre : « L'adverbe avait causé un émoi injustifié. Car il était correct au point de vue de l'exactitude grammaticale ». Que M. Verhaeghe appelle adverbe une préposition, c'est un lapsus qui fera sourire, mais qui ne l'empêche pas d'avoir raison de défendre le français de M. Poulet. Si ce dernier avait dit : « Ne sommes-nous pas quatre millions de Flamands POUR trois millions de Wallons ? » il aurait dit exactement la même chose. « Pour » et « contre » se valent ici. C'est peut-être bizarre, mais c'est ainsi.

Cependant, cette constatation loyale faite, M. Louis Verhaeghe ne se croit pas désarmé devant M. Poulet, et il entreprend de démontrer que, dans l'esprit de l'orateur, le « contre » avait bien une signification d'opposition. Le contexte lui fournit son argument. « Les Flamands, a dit M. Poulet, doivent avoir conscience de leur force. Ils doivent se souvenir qu'avec leur natalité supérieure le jour viendra où, par le jeu naturel de nos institutions, ils seront les maîtres. »

Je ne comprends guère l'indignation ressentie par M. Verhaeghe : « Jamais parole plus grave, dit-il, n'a été prononcée par un homme maître de sa pensée et de sa langue, dans la pleine lucidité de sa précise intelligence de juriste. » La gravité de cette parole provient uniquement de la gravité du fait sur lequel elle s'appuie : la diminution de la natalité en Wallonie. Il est certain que, « par le jeu naturel de nos institutions », les Flamands auront bientôt une telle majorité qu'ils seront les maîtres de la législation. Nous vivons sous un régime parlementaire émané du suffrage universel. Fatalement c'est le nombre, c'est la majorité qui gouvernent.

Supposons que le total des Flamands augmente de dix pour cent par années et que celui des Wallons ne croisse, durant la même période, que de cinq pour cent, il suffira d'une opération élémentaire d'arithmétique pour déterminer le moment où les Flamands imposeront leur volonté aux Wallons.

On peut regretter, pour la minorité, cette conséquence de nos institutions démocratiques. Mais, à moins de changer celles-ci, on n'arrêtera pas la marche fatale de la machine constitutionnelle.

Quel illogisme d'avoir admis le suffrage universel et d'espérer échapper à ses effets ! Le peuple souverain a élu ses mandataires ; à ceux-ci de faire

(1) *Annales parlementaires*, séance du 16 novembre.

dès lois ; si le peuple n'est pas satisfait des votes de ses représentants, qu'il en élise d'autres. Mais que signifient ces manifestations et contre-manifestations menaçantes, quand des moyens légaux tout-puissants ont été donnés à la volonté populaire ?

Que chacun tire, de la constatation faite par M. Pouillet, les conclusions pratiques qu'il juge opportunes. Mais un fait est un fait. Il y a aujourd'hui quatre millions de Flamands pour (ou contre) trois millions de Wallons. Et demain, à moins que la Wallonie ne se ressaisisse, la disproportion sera plus forte. M. Pouillet constate le fait ; il ne s'en réjouit pas, car « il ne veut pas la mort du pêcheur, mais qu'il vive ». Mais si le pêcheur s'en va volontairement à la mort, qui donc le sauvera ?

Chan. PAUL HALFLANTS.



## Le Budget de 1923

### I

Le Gouvernement, désireux de rompre avec le désastreux système des crédits provisoires, a livré aux Chambres à la date réglementaire, les projets de budgets pour l'année prochaine. Un gros volume d'aspect rébarbatif groupe le budget ordinaire, le budget des régies, le budget extraordinaire et le budget des dépenses recouvrables. En tête de ces documents on peut lire un exposé général où le Premier ministre, avec son esprit lucide et courageux, souligne les vérités essentielles que tout Belge devrait connaître.

Le budget ordinaire se présente avec un déficit insignifiant d'environ cinq millions. Il met en lumière plusieurs faits réconfortants. En ce qui concerne les recettes d'abord : elles sont en augmentation constante. Sur la base de la législation en vigueur, le rendement des impôts nous donnera une plus-value de 149 millions pour l'Etat seulement. En ce qui concerne les dépenses nous constatons un effort, d'économie hautement méritoire. Pour la première fois les dépenses des ministères sont en diminution ; la compression a porté sur une trentaine de millions. En outre, M. Theunis a travaillé d'arrache-pied à l'assainissement de nos méthodes financières. Il a mis fin aux dépassements de crédits qui bouleversaient les budgets précédents ; il est entré résolument dans la voie du transfert à l'ordinaire des dépenses qui ont acquis un caractère normal.

C'est ainsi que le budget de la dette publique est appelé à supporter sans compensation la charge d'intérêt de l'emprunt de restauration monétaire qui avait figuré jusqu'ici aux dépenses recouvrables : coût 97 millions. De même 199 millions de dépenses consécutives à la guerre ont été incorporées au budget ordinaire. Si le budget de 1922 avait été calqué sur celui de l'an dernier, le déficit eût été transformé en un boni de 157 millions ; sur la base du budget de 1921, le boni eût été de 215 millions.

Ces chiffres sont révélateurs ; ils montrent que le Gouvernement a fait un effort sérieux pour sortir de l'ornière. La course à l'abîme a été enrayée. Mais il reste beaucoup à faire, et M. Theunis, tout le premier, le proclame hautement : le budget extraordinaire est encore gonflé de dépenses qui, au regard de la science des finances, ne devraient jamais être mises à charge de l'emprunt.

C'est tout spécialement le cas des 58 millions d'indemnités de vie chère, accordés aux fonctionnaires, et des 10 millions de francs versés aux chômeurs. Ces dépenses, si elles ne peuvent être réduites, doivent être désormais couvertes par l'impôt.

Le budget des régies marque une très notable amélioration.

Nous n'oublions pas que dans le domaine de l'industrie le compte et non pas le budget constitue seul un document probant, mais nous supposons que les prévisions du Gouvernement ont été établies avec soin. Le chemin de fer, au lieu de coûter au pays, couvrira ses charges financières. Les postes, par contre, restent en déficit : 16 millions au lieu de 22 l'an dernier. Les télégraphes et téléphones ont un mali de 3 millions. Quant à la marine, le budget confond encore les dépenses des services à péages avec celles qui résultent de l'exercice de la puissance publique.

Est-ce à dire que tout est pour le mieux dans le vaste département géré par M. Neujean ? Non pas. Le maintien au budget extraordinaire de 73 millions d'indemnités de vie chère au personnel du chemin de fer, montre que là aussi des transferts s'imposent pour rentrer dans la vérité ; en outre, il semble que le budget ordinaire ne tient pas suffisamment compte de l'amortissement du matériel pour lequel on ne trouve qu'un modeste crédit de cinq millions. Mais visiblement nous remontons la pente.

Le budget extraordinaire, qui est soldé par l'emprunt, comprend 433 millions de dépenses d'outillage et 189 millions de dépenses suite de guerre. Le département de la Défense nationale absorbe à lui seul 110 millions. L'idéal serait de n'inscrire à ce budget que les dépenses qui constituent des placements productifs : c'est la condition essentielle de la restauration de nos finances.

Vient ensuite le formidable budget des dépenses recouvrables avec 3 milliards 069 de dépenses et 1 milliard 639 de recettes. C'est le nœud de toutes nos difficultés. La Belgique s'est vue obligée de financer elle-même le coût de sa reconstitution.

Le service des emprunts émis pour subvenir aux charges qui incombent à l'Allemagne et pour payer les pensions de guerre figurent à ce budget pour plus d'un milliard et demi et, le jeu de notre priorité étant presque épuisé, les rentrées de fonds apparaissent de plus en plus problématiques.

M. Theunis estime que la réparation des dommages de guerre et la réfection du domaine public nécessiteront encore une dépense de 12 à 13 milliards. Comment subvenir au service des emprunts déjà émis et comment réaliser dans l'avenir les opérations de crédit indispensables ?

### II

M. Theunis nous annonce de 300 à 400 millions d'impôts nouveaux. C'est en effet la somme nécessaire pour donner à notre budget ordinaire une base rationnelle. Mais ce serait insuffisant si le pays n'était point résolu à accentuer encore la politique d'économies que le Premier Ministre a esquissée. Le Gouvernement, lié par les lois organiques votées imprudemment depuis l'armistice, ne peut guère aller plus loin qu'il ne l'a fait. Or la situation est telle que, sous peine d'être à bref délai acculés à la faillite et à l'émission de fausse monnaie, nous devons nous attaquer à la source du mal. Les pensions, les allocations de toutes espèces qui sont attribuées gratuitement à de nombreuses catégories de citoyens, devront indiscutablement être réduites dans les limites du disponible. Les récents soubresauts du change ont eu au moins l'avantage de faire comprendre à l'opinion publique que l'avoir national est sérieusement menacé. L'inquiétude qui s'est répandue dans le pays pourrait servir de point d'appui à ceux qui auraient le courage de préconiser les résolutions qui s'imposent. De nouveaux impôts ne pourraient être levés sans danger que s'ils étaient accompagnés de nouvelles économies ; c'est dans le lien à établir entre ces deux aspects de la politique financière que

réside le moyen d'entretenir le courage fiscal chez les contribuables et la confiance chez les prêteurs belges et étrangers.

La question des dommages de guerre doit fatalement revenir devant le Parlement. Le moratorium qui va être accordé à l'Allemagne ne permet pas le maintien intégral d'une loi conçue sous l'empire des illusions de 1919. Pour alléger la charge des contribuables et maintenir les emprunts dans des limites correspondant à nos capacités, ne pourrait-on, par exemple, imposer aux sinistrés l'obligation d'amortir l'indemnité reçue dans la mesure où elle leur a permis de reconstituer un patrimoine productif ? Ne pourrait-on déclarer que dorénavant les dommages dont le total est inférieur au dixième de l'avoir du sinistré ne donneront pas ouverture à réparation ? Ces remèdes empiriques ne sont certes pas sans inconvénients, et ils heurtent de front des principes admis jusqu'ici sans discussion. Mais il s'agit avant tout de sauver notre franc et de défendre notre crédit qui est resté sain ; la nation pâtirait plus gravement de l'effondrement de l'un et de l'autre que d'une révision des promesses contractées au moment où l'on se plaisait à croire que le Boche paierait tout.

La Conférence de Bruxelles permettra sans doute de dresser un plan financier embrassant plusieurs années. Il est indispensable, en tous cas, que les arrérages de la dette des réparations cessent de grossir un capital dont nous n'obtiendrons jamais le remboursement complet. Le moment est venu où le budget ordinaire devra suppléer aux insuffisances des versements opérés par les vaincus ; c'est dire que les contribuables sont intéressés au premier chef à ce que l'on fasse payer à l'Allemagne le plus possible.

\* \* \*

Dans le beau discours qu'il a prononcé à Louvain, à la réunion de l'Association des Ingénieurs, M. Theunis a énuméré toutes nos raisons de lutter contre le défaitisme et d'avoir malgré tout confiance dans l'avenir. Notre situation économique s'améliore ; le trafic des chemins de fer et le mouvement des ports témoignent d'un réveil impressionnant de l'activité industrielle. Le pays continue à faire preuve de sagesse et de sang-froid. Ce tableau n'est pas trompeur, et à l'heure où la panique sévissait à la Bourse, il importait qu'une voix autorisée s'élevât pour prêcher l'optimisme. Mais la situation financière dont nous avons essayé de souligner quelques traits exige des remèdes qui ne sont point tous du domaine de la finance. La politique doit créer des conditions qui rendent possible un redoublement d'économie et de travail. Sous l'influence du Marxisme, qui a imprégné la mentalité de beaucoup de gens qui se disent anti-socialistes, nous avons, en Belgique, accordé trop d'attention à la seule question de la répartition des richesses. Après le désastre que nous avons subi, c'est le problème de la production qui doit, au contraire, passer au premier plan. Ce n'est qu'en vendant nos produits plus et mieux que les autres que nous pouvons acheter les dollars nécessaires à la fourniture de notre pain quotidien, ce n'est qu'en vendant nos produits que nous développerons dans le pays la matière imposable. L'esprit qui a présidé à la confection de nos dernières lois sociales, est malheureusement en contradiction avec les dures exigences d'une époque calamiteuse. Le monde appauvri est plus loin que jamais du paradis terrestre et pour affronter les événements il nous faut autre chose qu'une doctrine périmée dont la catastrophe russe nous a fait voir les conséquences dernières.

Le programme économique et social que le parti catholique a appliqué pendant ses trente années de gouvernement pourrait encore nous valoir le salut si l'on se décidait à l'appliquer sans faiblesse et sans compromission d'aucune sorte. Les concessions faites au socialisme ne peuvent qu'aggraver le désordre financier

qui prélude toujours aux révolutions. Au contraire, le respect de la propriété, l'encouragement à l'épargne et à la prévoyance peuvent servir de fondement à une politique réparatrice.

C<sup>te</sup> LOUIS DE LICHTERVELDE.



## La culture française en Flandre

L'idée qui paraît la plus fixe chez tous ceux qui se posent en adversaires de Gand-flamand est celle-ci : « La flamandisation portera atteinte à la culture française en Flandre ».

Le mot est bien trouvé ; il frappe l'imagination et excite les passions. Mais est-il aussi clair que résonnant ?

Quelqu'un s'est-il jamais avisé d'analyser ce concept, d'expliquer ce qu'on entend par « la culture française en Flandre », et ce qu'on n'entend pas par elle ?

Et pourtant, ce mot confus et étourdissant pèse dans le débat. Comme tant d'autres lieux communs il crée, un brouillard dans la Chambre.

Qu'on me permette donc de l'analyser et d'examiner si réellement la vraie culture française est menacée par la flamandisation de Gand.

Ceux-mêmes qui disent en style académique : « la flamandisation portera atteinte à la culture française », traduisent cette pensée en style populaire : « Ouvriers, on veut défendre à vos enfants d'apprendre le français ». Or, voilà une erreur manifeste. Au contraire, n'a-t-on pas entendu que le collègue échevinal d'Anvers a renforcé dans les écoles de la ville l'étude du français ?

Y a-t-il en Flandre une participation à la culture française ? Sans doute. Mais quels sont ses indices ? Est-ce le fait que beaucoup de commerçants emploient le français pour leur correspondance et leur comptabilité ? Est-ce le fait — révélé au Sénat l'an dernier ! — que la majorité des télégrammes envoyés de la Flandre sont rédigés en français, et surtout, que les grands éleveurs des Flandres donnent à leurs chevaux des noms mythologiques ? Non, n'est-ce pas ?

Est-ce le fait que les coiffeurs en Flandre s'intitulent « Coiffeurs » et les aubergistes « Cafetiers » ? Ou encore le fait que l'épicier des villes, qui garde le flamand pour ses conversations intimes, adopte un « certain » français pour se mettre à l'unisson de sa clientèle ? Ce phénomène que dernièrement un magistrat bruxellois décrit en quelques phrases savoureuses, dans la brochure : *Le choix d'une langue familiale dans ses rapports avec la morale chrétienne* :

« A peine l'habitant des villes a-t-il réalisé quelques économies dans les huiles ou dans les conserves alimentaires, déjà l'orgueil fait-il palpiter ses narines d'un souffle dédaigneux. Suivant une coutume peu digne, répandue comme l'ivraie, dans notre pays, trop peu convaincu de ses trésors, le parvenu saura, entre ses parents pauvres, entre les saines relations du terroir, et lui-même, établir une distance appréciable : il parlera le français. Je me trompe, il réussira, tout au plus, à gargariser avec son épouse, un ignoble jargon que l'ambition confond communément avec la langue de Bossuet, mais qui fait la joie des théâtres de Paris sous la dénomination de « Jargon Beulemans ».

Fort de son autorité paternelle, l'enrichi des villes va décider, avec tout le poids que lui donnent vingt années d'expérience dans la fabrication du cervelas, d'assurer à ses enfants une éducation exempte de toutes les compromissions de la langue traditionnelle. Isolés de la masse la plus considérable, de leurs concitoyens restés fidèles aux aïeux, les enfants de M. Van Knop iront rejoindre l'élite de la bourgeoisie Beulemans, dans certains pensionnats qui, depuis 900 fr. l'an, s'efforcent de flatter inconsciemment (je le souhaite de tout cœur) le péché d'orgueil qui donna naissance à l'enfer. »

Mais on dira peut-être que ce sont là les petits côtés de l'extension du français en pays flamand, que l'on peut discuter leur valeur sociale, mais qu'ils prouvent en tout cas que le peuple flamand éprouve un certain penchant pour la langue française. Cette langue, ajoutera-t-on, est adoptée comme langue familiale par un certain nombre de familles. Il y a en



Flandre une « élite » qui parle, pense et écrit en français. C'est là le grand indice de la culture française.

Il y aurait beaucoup à redire sur le qualificatif d'élite attribué exclusivement à ceux qui parlent français. Mais passons, et ne retenons que le fait de l'extension plus ou moins superficielle de la langue française en pays flamand.

Le mouvement flamand tend évidemment à réduire cet usage à des proportions plus normales, à dissiper l'engouement exclusif pour la langue française qui entraînait le mépris pour la langue flamande. Il y tend, non par la contrainte, mais par une rivalisation noble et loyale. Le maintien de Gand-français peut-il élever un barrage contre ce mouvement, et assurer la conservation de ses positions actuelles au parler français chez nous ? Ce serait une grande illusion de le croire.

En effet, l'emploi du flamand comme langue familiale et comme langue commerciale, s'étend de plus en plus chez les classes bourgeoises. Le réveil du peuple flamand n'est pas un vain mot. La littérature, l'art, la science, l'éducation, le journalisme rivalisent chez nous pour s'adapter au génie propre de notre race. Après avoir gagné la sympathie de la grande majorité des jeunes gens et des hommes, la langue flamande cultivée commence à exercer un ascendant irrésistible sur les jeunes filles des classes aisées. Le temps n'est plus éloigné où le bon goût et la mode introduiront le beau flamand dans les pensionnats et dans les salons. L'on se demande en vain comment le maintien de Gand-français ou d'une branche française à Gand pourrait entraver cette marche ascendante de la culture flamande ? Ce n'est pas la poignée de médecins et d'avocats qui sortirait annuellement de cette université qui arrêterait un mouvement dont tout le monde aujourd'hui reconnaît la puissance et le bien-fondé ! L'hommage général qui a entouré la tombe de notre vénéré Hugo Verriest, qui pendant toute sa vie a chanté les charmes de la langue flamande et le devoir des classes cultivées à son égard, est à ce titre très significatif (1).

Quoi que l'on fasse donc, que l'on apaise le mouvement flamand ou qu'on l'excite, l'élan est donné à la culture flamande et son règne est assuré. La législation n'a rien à voir dans ce domaine, et le vote du Parlement n'y trouvera qu'une faible répercussion. La régression de ce que j'appellerai « la culture française superficielle » est un fait établi.

\* \* \*

Mais il y a, je me hâte de le dire, la vraie culture française. Celle-là ne court aucun risque ; au contraire !

Nous entendons par la vraie culture française en Flandre, la communion avec le trésor linguistique, littéraire, artistique, scientifique et même philosophique de la civilisation française, le lien de familiarité intime qui relie un homme de race thioise avec la vie des idées latines et la connaissance qu'il a de la langue véhiculaire de ces idées. Cette culture française-là existe aussi en Flandre ; elle y existe en fonction directe du degré d'intellectualité du peuple. Dans ce domaine il n'y a qu'une loi, et elle est bien simple : plus le niveau intellectuel sera élevé en Flandre, plus grand sera le nombre de Flamands qui goûteront et apprécieront les fruits de la véritable culture française.

Actuellement il y en a beaucoup en Flandre qui gesticulent en faveur de la culture française et qui pourtant n'en ont jamais goûté d'autres fruits que ceux de la vigne ! Peut-on dire qu'ils sont mieux qualifiés pour défendre ce qu'ils ne connaissent pas, que certains flamingants qui dans leurs bibliothèques font à cette culture la place qu'elle mérite ? Non ; plus la Flandre sera intellectuelle, plus elle laissera infiltrer chez elle les vrais rayons intellectuels du midi. Mais pour que la Flandre, dans sa plus grande partie possible, soit vraiment cultivée, il faut qu'elle ait d'abord sa propre culture, qu'elle se développe à son maximum selon le génie de sa race propre et surtout qu'elle comble à jamais cet abîme maudit qui a si longtemps séparé ses classes sociales, au grand détriment de l'une et de l'autre.

(1) Et n'est-il pas significatif aussi que maintes fois, lorsque des Français viennent conférer chez nous, il leur arrive de mettre, de façon fort élégante d'ailleurs, un pied, d'ailleurs gentil, dans le plat qui nous occupe ? J'assistais personnellement à la conférence de Maurras l'été dernier. Quoi qu'on en ait dit après, l'émoi causé par ses déclarations fut très sensible.

Et que disait donc la comtesse de Noailles, lors de sa réception à l'Académie française de Bruxelles : « La langue d'un peuple est créatrice de ses enfants ; elle leur impose une vision, une audition du monde auprès de quoi les plus beaux chants étrangers sont des hôtes vénérés, accueillis au foyer familial, qui pourront charmer, enseigner, ravir, mais qui ne convertiront pas le cœur. Nul ne prophétise qu'en sa langue natale. »

Faut-il s'arrêter à l'objection de M. Destree ? « Pour le Flamand élevé à un degré de culture supérieur se présentent deux langues de grande communication : le français et l'allemand. Qui nous dit qu'il n'apprendra pas l'allemand ? » Etait-ce de sa part vraiment autre chose qu'une mauvaise plaisanterie ? Sa crainte en effet n'a aucun fondement, car avant que les Flamands aient intérêt à adopter l'allemand comme seconde langue, il faudrait que la Wallonie et la France l'eussent adopté comme première. Et en outre il faudrait changer l'histoire, bouleverser notre position géographique et anéantir la tradition.

Qu'on me permette de prouver par deux exemples vraiment caractéristiques, combien le flamingantisme, même le plus puriste, boudé peu la culture française. Dernièrement se tint à Bruges un congrès d'art moderne, auquel assistaient beaucoup de flamingants de toutes les nuances de l'extrémisme. Il y eut des déclamations de chefs-d'œuvre de la poésie expressionniste ; or la moitié du programme était composée de pièces françaises, de Claudel et d'autres... En second lieu, il paraît en Flandre une revue d'un nationalisme écarlate, qui ignore officiellement la Belgique. Elle donne une ample revue des revues et des citations françaises remplissent presque la moitié de ses colonnes...

C'est bien dire, n'est-ce pas ? que si quelqu'un s'avisait de chasser de la Flandre la vraie culture française — personne n'a cette intention — elle reviendrait au galop...

Que l'on use donc d'un bon critérium pour apprécier notre situation future. La presse bruxelloise — et cela se comprend — est tentée de mesurer l'extension de la culture française en Flandre au nombre de ses abonnements. C'est une méprise. Car ce nombre baissera fatalement d'année en année... Mais si l'on nous met à même de hausser le niveau intellectuel de notre enseignement primaire, moyen et supérieur, le nombre d'abonnements aux revues belges ou parisiennes d'expression française augmentera. — Et ce sera tout à l'avantage de la culture française.

Qu'on réfléchisse donc. Si l'on entend par culture française l'extension superficielle de la langue, les efforts pour la maintenir telle qu'elle est aujourd'hui sont vains. Si, au contraire, on considère la vraie culture française, les efforts pour la protéger sont superflus. Car elle ne court aucun danger et sera même mieux servie par l'apaisement que par le mécontentement des Flamands.

EDMOND RUBBENS.

Membre de la Chambre des Représentants.



## Missions et Colonisation

### A propos de récentes polémiques

Dans son admirable « Journal de la Mission Marchand », qui, avec les « Essais » de Montaigne, fut mon fidèle compagnon de voyage à travers l'Afrique, le Colonel Baratier pose, d'une façon frappante, le problème des Missions dans les Colonies, envisagé au point de vue purement utilitaire.

Toute la question, dit-il, revient à savoir si les Gouvernements ont intérêt à se trouver en face de Musulmans, de fétichistes ou de Chrétiens. — Même après avoir servi pendant trente ans la France en qualité d'officiers, les Musulmans, parvenus à l'âge de la retraite, reprennent leur costume arabe, indice d'une mentalité qui ne peut inspirer pleine confiance. — Les religions indigènes d'autre part, si elles ne sont pas toutes inhumaines, laissent toutes subsister certaines mœurs absolument sauvages, telles que la sorcellerie, l'épreuve du poison, etc. — Seul, le Christianisme élève l'âme et fait aimer la Métropole (1).

J'ai tenu à placer ces réflexions d'un grand colonial, en tête de cette étude parce que, écrites en dehors de toutes pré-occupations religieuses, elles me paraissent devoir résumer l'attitude d'esprit d'un incroyant intelligent en face du problème religieux en Afrique.

(1) Ouvr. cité, pp. 56-57.

Ce serait faire injure à la sagacité de M. Lippens que de supposer qu'il ne partage point le sentiment du Colonel Barattier ; ce serait faire injure à son caractère que de ne point attacher foi aux assurances contenues dans sa dernière circulaire, datée du 30 septembre : « Les villages artificiels créés peuvent subsister... ».

Le problème est-il donc résolu et suffit-il d'attendre que le temps efface les dernières traces d'incidents, dus à des malentendus ou à des excès de zèle d'antycléricaux néophytes ? — Ce serait une très grave erreur.

L'initiative maladroite de quelques fonctionnaires subalternes a révélé au public, en lui donnant une acuité nouvelle, un conflit qui existe depuis longtemps et n'est pas près de s'éteindre. — En cherchant à le préciser, nous tenterons, peut-être, à l'apaiser.

\* \* \*

Un fonctionnaire de haute valeur, non-catholique, me disait en 1917, que l'opposition est constante et fatale entre Missionnaires et chefs sauvages, les premiers étant les avocats naturels de la population contre un arbitraire trop fréquent et les seconds ne pouvant admettre de voir des sujets de plus en plus nombreux se dérober à leur autorité (1). Ne croirait-on point lire, écrit six ans d'avance, le récit du conflit actuel ? — Rapprochons-le de la protestation du « Comité des Supérieurs de Missionnaires au Congo », adressée tout récemment au Gouvernement :

« S'il est des indigènes qui n'ont pas progressé dans la civilisation, ce sont certainement, dans la plupart des régions, les chefs. Dans ces conditions, les éléments les plus civilisés — anciens soldats, capitans, travailleurs licenciés, chrétiens — ont échappé, petit à petit, à leur influence. C'est un phénomène d'évolution sociale nécessaire et heureux. Faire du chef indigène, un chef de file qui donne le pas à toute la population, c'est retourner vers la barbarie. — Nous pensons que le problème délicat créé aujourd'hui au Congo, par l'existence de demi-civilisés de plus en plus nombreux, ne se résoudra pas par le renforcement de l'autorité des chefs indigènes *aussi longtemps qu'ils seront ce qu'ils sont aujourd'hui* ».

Ainsi, le désaccord se précise et s'accroît :

Impossibilité de soumettre des demi-civilisés de plus en plus nombreux, à des chefs restés barbares ; d'où, nécessité de centres politiques nouveaux : thèse des missionnaires.

Impossibilité de méconnaître l'autorité du chef reconnue législativement et d'admettre la création artificielle de villages sous l'autorité de catéchistes catholiques ou, trop souvent, protestants (2) : thèse de l'administration.

On ne peut nier qu'une part de vérité se trouve dans chacune des deux branches de cette brutale antithèse. — Mais n'est-il point possible de sortir de cette impasse et de concilier les deux opinions en les respectant l'une et l'autre ?

Il est certain que si, au lieu de chefs barbares, les missionnaires s'étaient trouvés, dans les villages, ou tout au moins, dans des groupements de villages formés en cantons, en présence de chefs demi-civilisés, ils n'eussent jamais songé à former des villages artificiels.

Il est non moins évident que le Gouvernement n'a aucun

(1) Conversation avec M. M., Commissaire Général, Kigoma, lac Tanganyika, 7 juin 1917.

(2) D'après des renseignements recueillis tout récemment, le nombre des missionnaires protestants serait, dès aujourd'hui, deux fois supérieur à celui des catholiques. Les lecteurs de la *Revue Catholique des Idées et des Faits* connaissent, par les articles de Mgr DE HEMPTINNE, l'étendue de ce danger.

intérêt à lier sa fortune à celle de chefs sauvages dont le prestige doit fatalement décroître « sous la poussée d'une civilisation en marche ».

Il est clair, enfin, qu'il est illusoire de songer à élever, avant de très nombreuses années, au stade de la demi-civilisation, les centaines de milliers de petits chefs répandus sur un territoire quatre-vingts fois plus grand que la Belgique, et qui, trop souvent, sont le plus réfractaires à toute réforme et à tout progrès.

Le problème ainsi résumé dans ses éléments essentiels, englobe toute la politique indigène. Voyons comment il a été résolu chez nos voisins avant de l'étudier au Congo Belge.

\* \* \*

Un voyage qui m'a amené à traverser l'Afrique de part en part et à visiter successivement six Colonies, m'a permis de faire cette constatation : Partout, *en dehors du Congo Belge*, les Pays Colonisateurs ont senti le besoin de se faire aider dans leur tâche administrative et judiciaire, par une aristocratie de couleur, formée dans ce but, et qui pût servir de point de soudure entre les mentalités si opposées du blanc et du noir, ayant, dans une certaine mesure, avec l'esprit du second, la formation du premier. — Là où de grands chefs héréditaires existent, ces fonctionnaires de couleur sont naturellement désignés parmi eux ; ailleurs, ils sont choisis d'après leur capacité ; *partout*, leur autorité repose sur une délégation expresse ou tacite du pouvoir colonial bien plus que sur des droits personnels.

Ce système est réalisé aussi bien par les « paramount chiefs » ou sur-chefs de Sierra-Leone, qu'il l'était naguère les « Akidas » de l'Afrique Orientale Allemande. L'« Uganda » et le « British East » offrent un exemple plus frappant encore dans deux régions contiguës : Tandis que dans le « Toro » où existe une véritable Monarchie indigène, le Roi reçoit un traitement du Gouvernement anglais et se voit imposer des Ministres toujours révocables et spécialement formés, comme lui-même, à leur tâche administrative, dans l'« Ankole », au contraire, où l'autorité est très divisée, le Gouvernement a imposé des fonctionnaires de couleur, originaires souvent de régions éloignées qui, appuyés sur une police indigène, surveillent et dirigent les chefs locaux. — Ces fonctionnaires sont formés dans les Missions, comme à l'école normale de Rubaga, et suivent un programme officiel qui comporte, outre l'étude approfondie de la langue anglaise, des notions de comptabilité, d'agriculture et d'administration, la machine à écrire et... la motocyclette. De fait, il n'est pas rare de rencontrer un grand chef « Buganda » inspectant son territoire à motocyclette, sur des routes admirablement tracées et entretenues.

Tous ceux qui ont parcouru le « British East » ou l'« Uganda » peuvent témoigner des résultats obtenus par ce système qui, tout en permettant de réduire au minimum le nombre d'agents blancs, a amené un développement économique remarquable. Je n'en donnerai qu'un seul exemple : Le territoire de « Teso », dans l'« Eastern Province » dont l'occupation est de date récente, forme actuellement, l'un des centres les plus importants de la production du coton en Afrique.

La collaboration du noir civilisé, chez nos voisins, est non moins effective au point de vue judiciaire qu'au point de vue administratif. — Nous avons pris des exemples dans les colonies anglaises, en veut-on d'autres empruntés aux colonies françaises ? — Sait-on qu'en vertu d'un Décret du 12 mai 1910, *tous les délits* où un noir est impliqué, y sont déférés à des tribunaux indigènes, présidés par le chef de la circon-

scription, avec assesseurs de couleur, et appliquant *toutes les peines*, sous réserve d'homologation pour les peines supérieures à deux années de prison ?

\* \* \*

Revenons au Congo Belge. — Une surprise attend le voyageur qui, après avoir étudié les colonies anglaises (1), passe le lac Tanganyka. — D'un côté, personne ne parle de politique indigène, mais tout le monde la pratique dans le sens de la collaboration que nous venons de décrire ; de l'autre, il n'est si petit agent qui n'ait, sans cesse, ce grand mot à la bouche sans que, le plus souvent, il réponde dans son esprit, et plus encore dans ses actes, à aucune réalité précise.

Serait-il exagéré de prétendre que la Belgique, jusque dans ces derniers temps, n'a pas eu de politique indigène en Afrique ? Rien n'est plus frappant que le contraste entre une législation si touffue qu'on l'a comparée à une forêt vierge (2), si rigide et si uniforme que, comme le Contrat social de Rousseau, elle semble plutôt faite pour des êtres abstraits que pour des vivants, et l'absence de toutes directives politiques continues et stables. — Il en est résulté, d'après les sautes du vent, de complètes contradictions d'attitude, les uns sapant systématiquement l'autorité des grands chefs, pendant que d'autres, passant à une exagération contraire, s'efforçaient de reconstituer de gré ou de force, des clans ethnographiques suivant des données plus ou moins idéologiques.

Un missionnaire éminent me disait, un jour, au Congo, que la position respective de l'Administration et de la Colonie lui faisait songer à un filet tendu à quelques mètres, au dessus d'un sol raviné. — La surface du filet est plane et rectiligne ; celle du sol, au contraire, est tourmentée et irrégulière. Le filet est superposé au sol ; entre les deux, il n'y a point contact.

On ne peut mieux souligner que par cette comparaison, les conséquences fâcheuses de l'absence d'un intermédiaire naturel entre colons et colonisés.

Par une singulière contradiction, la méconnaissance des coutumes *sociales* indigènes va, trop souvent, de pair avec le fétichisme des coutumes *politiques*. — Il devrait en être exactement le contraire.

Un exemple emprunté à des événements récents, fera mieux saisir notre pensée. L'adultère est, aux yeux du noir, l'un des plus grands crimes punis jadis, selon la coutume, par des ablations sanguinaires. Coutume sociale éminemment respectable dans son principe et que nous eussions dû codifier en lui appliquant des peines appropriées. — Nul ne s'en est soucié et le noir a appris, à son grand scandale, que la loi du blanc ne punit l'adultère que par le divorce ou la séparation.

Faut-il s'étonner, dans ces conditions, que le noir cherche à se faire justice à lui-même comme le chrétien qui, tout récemment à Elisabethville, tua un blanc qui lui avait pris sa femme, et fut pendu par application d'une loi injustifiable à ses yeux ?

Négligeant les coutumes sociales indigènes, l'Administration belge a, au contraire, attaché une importance excessive aux coutumes politiques.

Loin de nous la pensée de nier la vitalité des grandes chefferies de l'Uelle, par exemple, ou des monarchies nègres du Ruanda ou de l'Urundi, mais, nous appuyant sur l'autorité d'hommes comme MM. Moulaert et Engels, nous croyons

pouvoir affirmer qu'à l'Equateur, tout au moins, la notion d'hérédité politique est, pour ainsi dire, inexistante, en raison même de la puissance de l'autorité familiale. — La naissance ne confère le droit de diriger que dans le cercle de la famille et les pouvoirs politiques, militaires, magico-religieux, etc., ne sont dévolus que d'après les aptitudes. Il y a un chef de guerre, un chef de chasse, un chef de contestations, etc.

Le décret de 1910, sur les chefferies, en tant qu'il implique l'existence générale d'une hérédité politique, repose donc sur un mythe en même temps que sur une contradiction. Comment demander à ces chefs, gardiens naturels de la coutume du passé, d'incarner en même temps la loi de l'avenir ? C'est tuer la coutume ou étouffer la loi et l'on peut craindre que, par ce système, des siècles s'écouleraient sans amener de progrès notables. — Ne serait-il pas plus sage, comme tous nos voisins, de superposer aux chefs locaux, pour autant qu'ils existent, des chefs de cantons spécialement formés dans ce but ? — Leur rôle, comme nous l'écrivait très bien M. Engels, dans une note datée de Coquilhatville, le 19 août 1917, consisterait à veiller à l'ordre général sans intervenir jamais dans l'administration des villages. « Ils représenteraient la Loi européenne devant l'indigène et éclaireraient l'Européen sur les conditions coutumières indigènes. Orientés, par une première formation, vers l'idéal européen mais vivant dans un milieu purement indigène, ils représenteraient une tendance persistante de conciliation des idées au milieu. »

Sans doute, une surveillance rigoureuse s'imposerait, des abus de pouvoir seraient inévitables, mais seraient-ils plus graves, dans leurs conséquences, que le système actuel qui entraîne la stagnation ou l'absence de progrès sensible, une pléthore de fonctionnaires blancs et une législation inadaptée au milieu social, qui habitue nos agents à vivre dans une constante illégalité ?

\* \* \*

Le grand obstacle à la civilisation en Afrique, est la distance. Distance physique qui rend impossible, avant des siècles, pour quelques milliers de blancs, la pénétration efficace dans d'énormes espaces, et distance morale, plus grande encore, entre deux mentalités opposées.

Les missionnaires ont été les premiers à comprendre ces vérités. La formation d'un clergé indigène permettra bientôt à leurs maisons de n'être plus des oasis perdues dans l'immensité de la brousse africaine, mais d'y faire rayonner partout leur bienfaisant apostolat.

En attirant aujourd'hui, l'attention du Gouvernement sur le danger d'un « retour forcé à des coutumes primitives en voie de disparaître ou déjà disparues », ils rendent au pays un nouveau service auquel celui qui fut leur hôte reconnaissant et émerveillé, est heureux de rendre témoignage.

Comte R. DE BRIEY.

Le 21 nov. 1922.



## “ Que pensez-vous de la guerre? „

Telle est la question que M. Maurice d'Hartoy, de l'Association des Écrivains combattants, a jugé à propos de poser à ses camarades, au lendemain du quatrième anniversaire de l'armistice. Je viens de lire les réponses, — nos réponses, — publiées par *Le Gaulois*. Elles constituent, nous assure-t-on, « un document humain de premier ordre ».

Je le crois sans peine. L'opinion de 133 combattants, appartenant à l'élite intellectuelle, est loin d'être chose indifférente. Le fait même qu'ils

(1) Ceux qui ont bien voulu suivre nos études coloniales qui seront bientôt réunies en volume, savent que nous sommes bien loin de considérer les Colonies anglaises comme des modèles à suivre à tous les points de vue.

(2) M. Louwers, secrétaire du Conseil colonial. Voir *Mouvement Géographique*, n° du 19 mai 1914.

n'eussent point d'opinion du tout serait encore chose considérable. C'est que la question posée l'était au premier chef. En un temps où l'on multiplie les enquêtes pour interroger pêle-mêle des généraux, des actrices, des archevêques, des pianistes, sur les qualités d'un style ou les vertus d'un vin reconstituant, ce qui importe avant tout n'est-ce pas l'objet de l'enquête ?

J'admets aussi que ce document est « représentatif des sentiments nationaux d'après-guerre et de notre régénération de rescapés ». Mais j'ai peine à croire qu'il le soit « admirablement ». Et j'ai plus de peine à en admirer, dans l'ensemble, « la vigueur et la richesse d'expression ». Beaucoup de truismes, pas mal de pointes, quelques cris de sensibilités exaspérées, quelques paroles chrétiennes ; rien là que d'honorable, mais rien qui force l'admiration.

Nous avons à juger de la guerre en général, et de celle de 1914 en particulier. On ne fait jamais la guerre « en général ». Nos combattants ont donc échafaudé leurs principes d'après leurs expériences : ils pensent de la guerre ce que leur en a fait sentir celle qu'ils ont faite. Citons quelques réponses :

M. Louis Madelin : « La plus détestable et la plus admirable des choses, suivant le point de vue ».

M. Robert Vallery-Radot : « Un châtement, comme tout châtement, une purification ».

M. Henry Bordeaux : « Comment éviter la guerre ? — En étant prêt ».

M. Pierre Mac-Orban : « Une suite inutilisable de mauvais souvenirs ».

M. Roland Dorgelès : « Une ignominie que rien n'excuse ».

M. José Germain : « Un crime sans qualificatif ».

M. Binet-Valmer : « Une exaltation qui coûte cher ».

M. Claude Farrère : « La guerre ? Ça arrive. — Celle de 1914 ? C'est arrivé ».

Le R. P. Doncoeur : « La guerre n'est pas le pire des maux, la paix est parfois plus triste et plus sauvage ».

M. Jacques Péricard : « Ce qu'il y a au monde de meilleur et de pire ».

Presque tous, au point de vue théorique : « C'est vilain, c'est dégoûtant, c'est affreux ! Faut pas faire ça ! » Presque tous, au point de vue pratique : « C'est fatal, c'est inévitable. On ne s'en corrigera jamais ». Mais est-ce bon ou mauvais ? Donnez-vous à la guerre une boule noire ou une boule blanche ? — La majorité donne une boule noire. Ceux qui donnent les deux, sous une forme ou une autre, sont des bellicistes. Il y a peu de bellicistes parmi nos camarades.

J'avais répondu, pour ma part, assez platement, que « la guerre fait plus de mal que de bien ». C'est ma conviction. On la trouve contestée, dans l'enquête, par ceux à qui l'Alsace-Lorraine fait oublier nos millions de morts. Dieu sait pourtant si je suis fier et heureux de cette province reconquise ! Mais je n'y ai jamais pensé quand je me battais, et l'idée d'une guerre, déchaînée par nous, pour ce résultat, m'a toujours fait horreur. J'accepte avec une reconnaissance émue toutes les preuves qu'on apporte pour décharger la France de la responsabilité de la guerre.

Je me rencontre d'accord avec nombre d'autres, en déclarant que « celle de 1914 a prouvé que la France était un brave pays ». Une note franchement patriotique se dégage de cette enquête. Il a fallu se battre ; on s'est battu ; on se battra encore s'il le fallait. On a l'impression que ces 133 hommes seraient beaucoup plus embarrassés s'ils avaient à déclarer une guerre que s'ils avaient de nouveau à défendre leur pays.

Mais on sent de la fatigue, de l'ennui, du désenchantement, de la rancœur. Sur huit allusions directes au traité de paix, pas une seule n'est flatteuse.

Deux réponses m'ont particulièrement frappé. Celle d'un avocat lyonnais, M. Antoine Lestra, qui met une note singulière dans ce document où il est souvent question de la Justice, mais non précisément de celle du Royaume de Dieu :

« La guerre est la foudre la plus épouvantable que les hommes arrachent des mains divines et qui les écrase ; mais Dieu est si bon que, s'ils se repentent, il la rend douce à ceux dont il met l'âme en Paradis ».

Je me suis souvenu, en lisant cela, de la réponse donnée, jadis, par le grand cardinal primat de Belgique, sur les « martyrs » de la guerre. C'était le temps où l'on voyait partout un portrait représentant, auprès d'un crucifix, un prêtre d'une taille si extraordinaire, que je pensais à ces anges des tympans byzantins qui portent à bout de bras les élus du Seigneur jusqu'à la Jérusalem céleste.

Non moins intéressante, en son originalité, m'a paru l'opinion de M. René de Planhol : « Il faudrait faire en sorte que la guerre demeurât un exercice de professionnels ».

Ce serait rebrousser un long chemin. Ce serait mettre en cause notre régime moderne, et ce militarisme sanguinaire, issu de la Révolution, et cette folie d'armements qui entretient un état de guerre permanent, et tant

de principes jugés immortels, intangibles. S'il n'est plus de remède au mal, sachons au moins d'où il vient.

Que de fois j'ai entendu dire à nos soldats : « Quel métier nous fait-on faire ! C'est-il un métier d'honnêtes gens ? » Non certes, et nos aïeux étaient plus logiques en faisant faire par des brigands la guerre, qui n'est qu'un brigandage.

Les honnêtes gens ont bien souffert. On a écrit des livres et des livres là-dessus ? on en écrira encore ; M. Pierre Guitet-Vauquelin nous promet le sien. Qui donc nous dépeindra, dans toute son horreur, ce tourment nouveau des guerres modernes, si dur à un honnête homme : une situation fausse ?

PAUL CAZIN.

## Léon Mabile (1)

MESSEIGNEURS, MESSIEURS,

Doyen en exercice de la Faculté de droit, le douloureux honneur m'incombe de louer, en esprit de justice et de vérité, la science et les vertus de notre savant et regretté collègue, Léon Mabile, décédé en pleine vigueur et en plein labeur, le mardi 11 Juillet 1922, après une maladie supportée avec tant de vaillance et de discrétion qu'à beaucoup de ses amis elle ne fût révélée que par son brusque et fatal dénouement.

Robuste et toujours jeune, malgré ses soixante-dix-sept ans, Mabile, la veille même de son décès, travaillait encore au milieu de nous. Revenu de bonne heure de sa chère ville du Roculx où il aimait à aller terminer la semaine, il avait, fidèle au devoir jusqu'au bout, siégé toute la journée du Lundi dans les commissions d'examen ; et lorsque le soir, la tâche accomplie, il avait pris congé de ses collègues, ni lui-même ni ceux-ci ne se doutaient que le cordial au revoir par lequel on se séparait devait être l'adieu définitif. Indisposé le lendemain matin, Mabile s'endormait l'après-midi pour ne jamais plus se réveiller dans ce monde. Lui laissant quelques heures pour reconnaître la gravité de son état et régler en pleine lucidité les affaires de sa conscience, la Providence lui appliqua à la lettre le décret évangélique : *Qua nescitus hora Filius hominis venturus est* (2). Par sa soudaineté, par la promptitude avec laquelle elle a terrassé cet homme puissant, la mort de Léon Mabile est une haute et édifiante leçon de sagesse chrétienne : *Estote parati* (3). Nous devons toujours être prêts.

Du reste toute la carrière de Léon Mabile est une haute et édifiante leçon. Il a donné l'exemple de toutes les vertus professionnelles et chrétiennes, et de lui on peut rappeler ce qu'il a écrit d'un autre : « Il n'a poursuivi ni richesses, ni plaisirs frivoles, ni rêves d'ambition » (4). Il avait un idéal très élevé qui lui faisait repousser tout ce qui était laid ou mesquin, qui le rendait étranger à toute pensée d'intérêt personnel ou de vanité. Cet idéal très élevé auquel il a sacrifié sans cesse, était d'accomplir chaque jour, loyalement, sans ruse, sans défaillance, sans compromission, avec joie toujours, malgré que son allure eût parfois je ne sais quoi de farouche, son service de chrétien. Mabile ne s'inquiétait guère de ce que l'avenir lui réservait. Son sort personnel lui était presque indifférent. Il lui suffisait à chaque instant de connaître son devoir et de le remplir tel qu'il le connaissait, nonobstant les difficultés et les sollicitations contraires, sachant d'ailleurs qu'en fin de compte le meilleur moyen de dominer sa vie et de l'ordonner en une trame continue et féconde, était de dominer l'instant présent et de le relier sans intermédiaire aux exigences de la loi chrétienne. C'est ainsi que sa vie, examinée après coup, par l'unité de point de vue, par la constance des opinions, par la fermeté ininterrompue des décisions, nous apparaît comme organisée sur un plan réfléchi et détaillé qu'il aurait choisi à l'âge d'homme et dont il aurait l'un après l'autre méthodiquement exécuté les divers points.

Dieu sait cependant qu'il n'a jamais, dans la simplicité et la droiture de son cœur, formé d'autre plan que celui d'une vie noble dans toutes ses inspirations, juste dans toutes ses actions, chrétienne dans toutes ses démarches. A vrai dire ce plan peut suffire aux meilleurs d'entre les meilleurs et fidèlement suivi, il peut élever chacun de nous à l'éminente

(1) Eloge funèbre prononcé le 15 novembre 1922 devant le corps professoral de l'Université de Louvain.

(2) *S. Mathieu*, XXIV, 44.

(3) *Ibid.*

(4) Eloge funèbre de M. Thimus par Léon Mabile. *Annuaire*.

dignité morale que nous sommes unanimes à admirer dans la carrière de notre collègue défunt.

\* \* \*

Permettez-moi, MM., d'insister sur cette pensée. Elle est capitale, et de l'homme probe dont nous déplorons la perte on ne comprendrait rien, si on ne se rendait compte des sources vives et pures qui ont alimenté le cours large et majestueux de sa longue existence.

L'incroyant, travaillé par l'inquiétude du bien naturel à tout homme, doit se fabriquer péniblement un idéal. Il n'y réussit pas toujours, et la vie dès lors perd pour lui toute signification et toute portée. S'il y réussit, cet idéal appuyé sur les fragiles illusions de la raison, reste néanmoins vacillant et précaire, il subit tous les contre-coups de la mode scientifique et des opinions changeantes, il est au moins toujours sujet à révision. L'incrédule est sans règle fixe et certaine : il élabore à tâtons des plans de conduite, il voltige au hasard sur les chemins de la vie, il se sculpte chaque jour une statue nouvelle, il stérilise son activité dans l'agitation et la déception d'essais toujours recommencés. Son existence n'est qu'angoisse et incohérence.

Nous, chrétiens, au contraire, nous sommes délivrés de ces embarras et de ces tourments. Comme type de conduite, nous avons dans le Christ, Dieu descendu à la portée de nos âmes en se faisant homme, un modèle qui dépasse en perfection tout ce que l'esprit pourrait imaginer. Nous n'avons pas à fabriquer notre idéal, la religion nous en présente un qui par origine et par nature échappe à toute possibilité de révision et de contestation.

Cet idéal est précis et concret par essence. Le Christ a vécu parmi nous. Comme nous il s'est heurté à tous les problèmes de l'existence terrestre. Il les a résolus dans des conditions qu'il s'est données volontairement et particulièrement ardues, afin que dans les circonstances les plus difficiles nous ne manquions jamais d'exemples à imiter ni de précédents à consulter. Nous avons ainsi pour toutes les conjonctures de la vie des solutions-types que nous pouvons accepter en absolue sûreté de conscience et que chacun de nous, à des degrés divers, suivant la mesure de ses dons et de ses talents, doit s'appliquer à reproduire, s'il veut arriver à la vie normale. Dans la vie morale, nous n'avons rien à inventer, rien à improviser. Sur le but de l'existence et sur les moyens d'y parvenir, tout est trouvé depuis longtemps. C'est faire fausse route que de chercher des voies nouvelles, des recettes originales, des moyens de salut inédits. Abdiqons donc tout amour-propre, abandonnons-nous sans réserve à la douce attraction de l'idéal chrétien. Que si des résistances surgissent, brisons-les avec les forces mystérieuses et surnaturelles que le Christ, avant de nous quitter, a pour notre usage déposées en surabondance dans son Église. Mabilles a toujours largement puisé aux sources spirituelles : la prière, le jeûne, la messe quotidienne et la communion eucharistique furent l'aliment substantiel dont il se nourrit pour affronter avec succès les luttes de chaque jour. Abordés sous cet angle, les problèmes de la vie n'ont rien de compliqué ni d'obscur, ils ne deviennent difficiles que si nous les embrouillons nous-mêmes en voulant les résoudre par nos vues personnelles et par nos faibles forces humaines. Soyons simples comme des enfants, qui suivent docilement l'enseignement de leur maître : *Nisi conversi fueritis, et efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum caelorum* (1) ; résignons-nous à accepter humblement en chaque affaire les solutions toute faites que suggère immédiatement le bon sens chrétien, notre conduite en sera plus aisée et plus belle, et nous serons assurés par surcroît d'y mettre, comme à notre insu, sans nous signaler par aucune action extraordinaire, en accomplissant chaque jour des tâches à la proportion de nos facultés, un peu de cette unité et de cette grandeur qui se profilent avec tant d'évidence — reflet de l'unité et de la grandeur de l'idéal catholique — à travers toute l'œuvre du regretté Léon Mabilles. Car cette œuvre n'est pas complexe et rien ne s'y présente avec des caractères exceptionnellement saillants. Mabilles n'a été ni fondateur d'école, ni chef de parti, ni ministre du roi ; il n'a attaché son nom à aucune grande réforme, à aucune découverte scientifique, à aucun système philosophique ou juridique. Malgré cela nous sommes d'accord pour proclamer sa vie admirable.

Parmi les cinquante générations d'étudiants qu'il a enseignés, dans le corps professoral de cette université, au parlement où il siégea pendant vingt-deux ans, dans sa cité natale dont il était le premier magistrat depuis 1903, il laisse des regrets unanimes qui sont la mesure de l'immense sympathie et de l'estime universelle dont il a été entouré de son vivant. Comment expliquer cela ? C'est qu'à une époque où les boussoles se laissent si facilement dévier par l'attraction du métal, où les mobiles obliques inspirent tant d'actions équivoques, où les séductions du pouvoir pervertissent tant de consciences, où les habits brodés recouvrent parfois

tant de laidéur, Mabilles s'est contenté d'être simplement chrétien et de servir avec obstination de toute son âme l'idéal qu'il avait accepté. Rien ne l'en a détourné, ni la crainte, ni les honneurs. A visage découvert il a combattu sans hésitation ni répit toutes les forces hostiles à l'Église, ouvertement il a coopéré avec toutes celles qui étaient favorables à l'extension de son règne, pour elle il a dépensé sans réserve les dons heureux que la Providence lui avait départis. A l'instar du Christ il a aimé, et beaucoup, les jeunes, les faibles et les petits. Pas une cause catholique dans notre pays qui n'ait été la sienne et à laquelle il n'ait apporté le plein concours de son talent, de son dévouement, et souvent même, ce qui est plus rare, de son argent. C'est ce désintéressement, cette franchise, cette loyauté, cette tenacité continues au service de ce qu'il a considéré comme le vrai et le bien que nous admirons chez Léon Mabilles et qui fait la beauté de son existence.

\* \* \*

Où donc avait-il pris le germe de ces vertus qui s'épanouiront tout le long de sa carrière ? Léon Mabilles était né au Rœulx le 23 Mars 1845. Il appartenait à une vieille famille bourgeoise, très attachée à la religion et profondément enracinée au pays. Les carrières libérales y étaient en honneur. L'exercice des magistratures communales faisait partie du patrimoine domestique. Le père de Léon était médecin et membre du conseil des hospices. Son oncle Gustave Mabilles, fut conseiller communal pendant 47 ans et bourgmestre durant 22. Un de ses ancêtres maternels, sous les dominations française et hollandaise, avait été maire de la petite ville. Sa sœur Élisabeth avait épousé Pierre Dechamp, le neveu du cardinal et du ministre. Dans les fortes traditions de cette famille qui servait l'Église et l'État avec un égal dévouement, Mabilles puisa sans effort la robustesse morale, le sens catholique et l'amour du pays. Avocat et bourgmestre, il synthétise un passé. Professeur à l'Université de Louvain et membre du Parlement, il ne fait qu'élargir la scène sur laquelle avait évolué son lignage.

L'éducation chrétienne et civique qu'il avait reçue dans la maison paternelle fut continuée par les Pères Jésuites de Mons. Il fut au Collège Saint Stanislas un élève modèle, et jamais succès d'écolier n'égalisèrent ceux qu'il remporta dans la classe de rhétorique : préfet de congrégation, prix de sagesse, médaille d'or, tous les honneurs lui furent décernés. Les archives du collège rapportent en outre que dans les séances littéraires, notamment dans un discours consacré au premier comte de Hainaut, Régnier au Long Col, il fit preuve de sens critique et se distingua par son talent oratoire. L'excellente maison d'éducation a conservé de lui des souvenirs inoubliables. Le père Étienne Lhoir, aujourd'hui décédé, aimait à rappeler l'un d'entre eux. Il se rattache à la distribution des prix de 1863. La cérémonie était présidée par le nonce à Bruxelles, Monseigneur Ledochowski. Dans une tragédie du Père Porée, intitulée *Agapit*, dont le sujet est emprunté aux origines de l'Église, le rhétoricien Mabilles interprétait le personnage de Lysandre. La pièce se termine par une confession publique de la foi. *Agapit*, devant la horde en furie de ses persécuteurs, exprime dans des vers cornéliens sa volonté inébranlable de rester fidèle à son Dieu et, comme Polyucte allant au supplice, s'écrie : *Je suis chrétien*.

Mabilles prononça ces mots *Je suis chrétien* d'une voix si puissante, il y mit un tel accent de sincérité et une ardeur si fière, qu'aucun spectateur ne se méprit sur la portée vraie de son geste. *Je suis chrétien !* telles furent ses dernières paroles au sortir du collège et ses premières au seuil de la vie publique. Il venait de se donner irrévocablement un programme d'existence.

Si je rapporte ces menus faits, c'est moins pour les faire connaître que pour mettre en lumière le rôle central que l'idée chrétienne a joué dans toute la carrière de notre collègue. Elle fut de très bonne heure le mobile réfléchi de sa conduite et son relief s'accusa avec le cours de la vie. Tel nous l'avons connu dans l'âge mûr, tel il était déjà au collège et à l'université : ardent pour toutes les causes où la religion était en jeu.

\* \* \*

Mabilles entra à l'Université de Louvain en 1863 et s'y fit inscrire à la candidature en philosophie et lettres préparatoires au droit. Les maîtres de la faculté étaient alors Baguet, Laforêt, Ubaghs, Nève, David, Ch. Moeller, Namèche, etc., pléiade de professeurs distingués, qui alliaient à une entière bonne foi dans la recherche de la vérité l'esprit de dévouement et de soumission à l'Église.

Malheureusement la philosophie catholique dans notre pays n'avait pas encore trouvé sa formule définitive. Les fondateurs de l'enseignement philosophique dans l'Université restaurée, nés et élevés en dehors de toute tradition à une époque où nos vieilles chaires, ici-même et dans les maisons religieuses, avaient disparu sous la tourmente révolutionnaire, ne réussirent point à s'orienter dans le fouillis désor-

(1) S. Math. XVIII, 3.

donné des systèmes nouveaux que le XIX<sup>e</sup> siècle naissant offrait à leur vue. Bien qu'averti par le Saint Siège en 1844, Ubaghs, prisonnier d'idées dont il ne parvenait pas à se libérer, malgré ses efforts sincères pour déférer au vœu de Rome, continuait à professer sur Dieu, sur l'âme, sur les grands principes de l'ordre moral, sur le problème des universaux, d'aventureuses théories où se trouvaient larvées bien des conséquences funestes pour la foi. Il fallut le second avertissement de 1864 pour lui dessiller les yeux et le déterminer à la retraite. Ubaghs enseignait que l'intelligence humaine est un lieu obscur où nulle lumière ne s'allume, si ce n'est sous l'influence de l'éducation sociale. Cette éducation sociale manquant à l'origine des temps, Dieu y a suppléé lui-même en se faisant l'éducateur direct des premiers hommes ; en même temps que le langage, il leur a communiqué la connaissance des vérités essentielles de l'ordre intellectuel et de l'ordre social. La découverte de ces vérités est transcendante à notre faculté de penser. L'existence d'idées sur la cause suprême, sur la spiritualité de l'âme, sur la vie future ne s'explique que si Dieu lui-même les a déposées dans l'esprit de l'homme par une révélation primitive dont la tradition sociale nous livre les échos. De provenance divine, ces idées portent en elles-mêmes leur garantie d'objectivité et de certitude. Elles ne requièrent aucune démonstration. Elles sont en quelque sorte, si pas dans chaque individu, tout au moins dans l'espèce entière, les perceptions immédiates. On voit ce qu'il y a de dangereux dans cette doctrine. Frappant de déchéance la raison humaine, elle conduit au scepticisme et à l'indifférence. Concédant à demi l'inanité des preuves de l'existence de Dieu et de l'âme, elle fait la partie belle à l'incrédulité ; et elle ne sauve rien en admettant que ces vérités — manifestation d'évidence médiate — n'ont cependant pas besoin d'une démonstration directe. Pour compléter cette idéologie, Ubaghs soutenait qu'il y a entre les individus d'une même espèce quelque chose de réellement commun, un élément universel et immultiplié auquel tous participent. Cette doctrine pouvait conduire à une erreur mortelle : l'effacement graduel de toute distinction substantielle entre les créatures d'abord, entre Dieu et ses œuvres ensuite, puisque en fin de compte, toutes les créatures et même toutes les existences, — finie ou infinie — viennent se ranger dans le genre suprême d'être.

Nous nous rendons aujourd'hui très bien compte de ce qu'avait de périlleux le syncrétisme philosophique d'Ubaghs, de Tits et de Laforet. Il n'a cependant laissé aucune trace pernicieuse dans l'esprit de la jeunesse formée à cet enseignement. Il a même contribué à relever la foi et à promouvoir le sens chrétien. C'est qu'en effet cette philosophie avait par ailleurs le caractère d'une forte réaction spiritualiste et religieuse contre le matérialisme et le positivisme. Elle installait Dieu au cœur de l'humanité et rendait familière l'idée de révélation. Elle ébranlait le rationalisme, en mettant l'accent sur la débilité de l'intelligence humaine, à une époque où la Raison, la Perfectibilité illimitée, le Progrès continu, la Science étaient des idoles auxquelles on sacrifiait volontiers. Elle avait, nonobstant ses erreurs, une incontestable valeur d'utilité par quoi elle fit aux étudiants catholiques un bien équivalent à la grandeur du mal qu'elle aurait pu produire dans d'autres circonstances.

En tout cas Mabile qui reçut cet enseignement ne paraît pas avoir jamais été travaillé par l'angoisse métaphysique ni par l'inquiétude religieuse. Dès sa carrière d'étudiant nous le voyons mêlé à toutes les luttes qui avaient pour enjeu la préservation de la foi. Notre jeunesse universitaire n'avait pas vers 1865 la belle unanimité qui la caractérise aujourd'hui où, divisée sur des questions de langue et des problèmes de politique, elle fait sans conteste de l'adhésion intellectuelle aux principes catholiques la première et fondamentale requête de toute discussion et de toute action.

A une époque où les communications étaient mal commodes et guère rapides, de petits groupes d'étudiants libres-penseurs, généralement recrutés sur place, s'agitaient bruyamment et se livraient à des manifestations peu compatibles avec le règlement et la discipline universitaires. L'*Alma Mater*, toujours si accueillante pour les frères dissidents qui ont la pudeur de ne pas la braver, ne pouvait, sans manquer son but et trahir sa raison d'être, tolérer pareilles audaces. Ayant charge d'âmes, elle ne pouvait sans forfaiture exposer la masse des étudiants à des risques que précisément les pères de famille avaient entendu éviter en lui confiant la garde et l'éducation de leurs fils. Mabile sentait tout cela d'instinct. Ebranler les fondements et lézarder les murailles de la maison où l'on reçoit une large et bienveillante hospitalité, lui paraissait au surplus chose laide et même déloyale. Allié volontaire de l'autorité académique qui, à diverses reprises, notamment en 1848 et en 1861, avait dû sévir contre le mauvais esprit de quelques étudiants insubordonnés, Mabile déclara la guerre aux destructeurs qui ébran-

laient le statut de l'Université, et la menant avec intrépidité, il les isola et les réduisit à l'impuissance. Il remporta dans les passes de cette lutte des triomphes oratoires qui se renouvelleront dans la suite. Sa victoire fut définitive, et les étudiants des générations actuelles en recueillent encore les fruits. Car s'ils habitent un spacieux et solide édifice, de style unitaire et harmonieux, fermé aux courants malsains, à l'abri duquel leurs convictions peuvent se nourrir et se fortifier sans péril jusqu'au moment où, pleinement affirmées elles seront en état d'affronter les rafales du plein air, ils le doivent en partie au moins, à la vaillance des combats soutenus ici même il y a près de soixante ans par l'homme dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire.

\* \* \*

Mabile reçut son diplôme de docteur en droit le 7 août 1867. Il avait eu comme maîtres à la Faculté de droit Ernst, Smolders, Delcour, Thonissen, Emile De Jaer, Perin, Thimus, Staedtler, etc..., et après un court et brillant passage au barreau de Mons, il fut lui-même appelé à prendre rang parmi ceux dont il avait été l'élève. Delcour, ministre du Roi depuis le 7 décembre 1871 dans le cabinet Malou, après avoir été suppléé dans sa chaire de droit civil pendant un an, fut promu à l'éméritat en 1872, et Monseigneur Namèche confia sa succession à Léon Mabile. Titulaire du cours de droit civil du second Doctorat, Mabile à ses attributions primitives ajoutait en 1887, à la retraite d'Emile De Jaer, le cours de droit civil que celui-ci laissait vacant en premier doctorat. Sa situation universitaire ne se modifia plus dans la suite. On s'accorde à dire qu'il fut un professeur clair, méthodique et consciencieux ; il prit d'emblée sur les étudiants un très grand ascendant.

Président de l'*Emulation* à partir de 1873, sa parole franchit l'enceinte des auditoires de droit et atteignit la masse de la jeunesse universitaire. Entre elle et lui se noua une longue et étroite alliance que rien ne troubla durant près d'un demi-siècle et grâce à laquelle, en vertu d'une magistrature consentie par l'amitié, il put contribuer à maintenir le bon esprit dont il avait été l'animateur parmi ses camarades, lorsqu'il était encore sur les bancs de la Faculté.

Fondée en 1850, l'*Emulation* avait été pendant près de vingt-cinq ans dirigée par la dynastie des Moeller : Nicolas, Jean et Charles Moeller. Ce dernier, que la mort vient de frapper dans une vieillesse très avancée, remit à Léon Mabile la présidence effective de la société. La charge était très importante. L'*Emulation* était alors un des très rares cercles où les étudiants pussent venir s'exercer à l'art d'écrire et de parler en public. A la différence des cercles actuels qui groupent les jeunes gens déjà rapprochés par l'affinité des études, elle n'était spécialisée dans aucune branche de la science et recrutait ses membres parmi toutes les facultés. Société de libre discussion, ou y traitait les sujets le plus variés et la tribune occupée aujourd'hui par un futur avocat pouvait l'être demain par un candidat en philosophie et lettres ou par un aspirant-médecin. On s'y formait à l'éloquence, ou tout au moins à l'art de s'exprimer correctement et de soutenir judicieusement un débat. Les membres venaient y cultiver les qualités formelles, les dons de style et d'élocution, plutôt qu'ils ne cherchaient à briller par la profondeur du savoir ou par l'érudition des connaissances. Que d'esprits directeurs dans notre pays et dans notre parti y ont fait leurs premières armes ! Que de beaux talents s'y sont révélés pour la première fois ! Mabile lui-même s'y était distingué et, encore étudiant, s'y était fait remarquer par de réelles dispositions d'orateur et d'improvisateur que six années de vie publique et de barreau avaient pleinement épanouies. Il était désigné d'avance pour présider aux destinées de cette académie. Aussi accueillit-il avec bonheur la fonction dont se déchargeait Charles Moeller, et il s'en acquitta avec un zèle que les étudiants surent reconnaître. Le 13 Janvier 1878, ils lui offrirent son portrait et leur interprète signalait comme résultats obtenus pendant les cinq années de direction de M. Mabile « une activité nouvelle, la multiplicité inespérée des travaux, la vie répandue sur les discussions ». Et le jeune jubilaire répondait : « Aucun effort ne me coûtera pour vous seconder dans les travaux que vous suggérera la noble ambition d'exceller dans l'art de parler et d'écrire ; pénétré de l'importance de notre société d'*Emulation* et des grands résultats qu'elle peut produire au sein de la jeunesse catholique, je me souviendrai que je n'avais aucun titre à la distinction dont je suis aujourd'hui l'objet. Vous avez voulu escompter l'avenir et me solder par anticipation ; je tâcherai de mériter le salaire que vous m'avez généreusement payé d'avance ».

(A suivre.)

M. DEFOURNY.

Professeur à l'Université de Louvain.



SALLE DE L'UNION COLONIALE, RUE DE STASSART, 34, BRUXELLES

# LES GRANDES CONFÉRENCES CATHOLIQUES

sous le Haut Patronage de S. E. LE CARDINAL MERCIER

LA PREMIÈRE CONFÉRENCE AURA LIEU LE VENDREDI 8 DÉCEMBRE  
par M. F. FRANÇOIS-MARSAL, sénateur, ancien Ministre des Finances  
SUJET : **LE PROBLÈME DES RÉPARATIONS**

*Les Conférences suivantes seront données par :*

S. E. le CARDINAL LUÇON, archevêque de Reims  
(20 décembre),

M. ROBERT VALLERY-RADOT (5 janvier).

S. A. R. le Prince SIXTE DE BOURBON PARME (12 janv.)

M. LOUIS BARTHOU, de l'Académie Française, Président  
de la Commission des Réparations.

Mgr LUTOSLAWSKI, député à la Diète Polonaise.

Le Maréchal FRANCHET D'ESPEREY.

M. VENIZELOS, ancien Président du Conseil hellénique.

M. P. DE NOLHAC, de l'Académie Française.

M. PAUL BOURGET, de l'Académie Française.

**SECRETARIAT : 38, BOULEVARD BOTANIQUE**

Le prix de l'abonnement aux dix conférences est fixé à 60 frs. Pour la location s'adresser à la  
Maison LAUWERYNS, Treurenberg, 36, Bruxelles.

« ODEOLA »

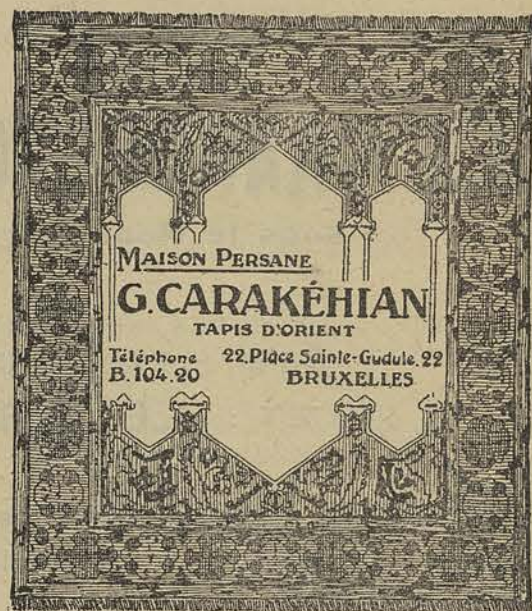


EST UN ENSEMBLE  
MERVEILLEUX QUI  
RÉUNIT LES QUALITÉS  
LES PLUS PRÉCIEUSES  
AUX QUELLES ON AIT  
PU ATTEINDRE EN  
FAIT D'APPAREILS  
PNEUMATIQUES.

IL EST INCOMPARA-  
BLE PAR SA CON-  
STRUCTION ET PAR  
SON RENDEMENT AR-  
TISTIQUE.

TÉL. : B. 8586

**Magasins de Vente : 6, rue Thérésienne, 6, Bruxelles**



LIVRES, JOURNAUX  
—  
REVUES ET PÉRIODIQUES  
ANGLAIS  
—  
LIVRES EN LOCATION

**W. H. SMITH & SON**  
**ENGLISH BOOKSHOP**  
78, MARCHÉ-AUX-HERBES, BRUXELLES  
TÉL 6283

DÉPOT CENTRAL EN BELGIQUE DE  
TOUTES LES PUBLICATIONS ANGLAISES & AMÉRICAINES

SERVICE D'ABONNEMENTS  
A TOUS LES JOURNAUX  
ANGLAIS  
—  
INSERTION D'ANNONCES

A LA  
**VIERGE NOIRE**  
Bruxelles

Coin des rues Ste-Catherine et de la Vierge Noire

CHOIX INCOMPARABLE  
DE  
**Vêtements pour Hommes et Enfants**  
COUPE IRREPROCHABLE  
**PRIX MODÉRÉS**

Rayon spécial de Vêtements sur mesure  
VÊTEMENTS DE TRAVAIL, COLLÈGES, PENSIONS,  
ADMINISTRATIONS  
LIVRÉES

Succursales à ANVERS, TOURNAI et CHARLEROI-

**CH<sup>S</sup> SACRÉ & C<sup>IE</sup>**

Agents de change agréés

MAISON FONDÉE EN 1875

52, Marché-aux-Poulets, BRUXELLES-CENTRE

TÉLÉPH. 33-73

Succursale : 27, rue Ernest Solvay, IXELLES

TÉLÉPH. 85.54

COMPTE CHÈQUES-POSTAUX 4121

Ordre de Bourse — Renseignements financiers —  
Encaissement de coupons — Change  
Régularisation de titres

Abonnez-vous à notre publication  
**LA REVUE DE LA SEMAINE**  
Abonnement : 10 francs

Études objectives de toutes valeurs cotées ou non —  
Comptes-rendus des assemblées — Physionomie  
boursière de la semaine. — Relevé des cours de bourse  
mis en regard des cours pratiqués huit jours  
auparavant, etc.

**ENVOI GRATUIT A L'ESSAI SUR DEMANDE**



# Les idées et les faits

## Chronique des Idées

MM. Henri Ghéon et Henri Massis à Louvain

### I. — M. Henri Ghéon

Pour l'auditoire si adéquatement adapté aux plus hautes spéculations qui se rassemble à l'Institut philosophique de Louvain, ce fut une vraie fête de l'esprit que la Conférence donnée le lundi 20 novembre par M. HENRI GHÉON, sur *L'Art et la Foi*.

On n'imagine pas introduction de plus exquise fraîcheur, avec une pointe d'émotion plus délicate, que la présentation de M. Maritain saluant dans l'orateur le beau poète, le chrétien né de la guerre, l'excellent ouvrier de la renaissance esthétique, le rénovateur du théâtre chrétien et populaire.

Causerie alerte, vivante, riche en aperçus, serpentant en méandres sinueux et cependant d'un cours régulier, la conférence de M. Henri Ghéon mériterait par l'importance capitale du sujet, par sa pressante actualité, d'être ici intégralement reproduite, et l'on n'en pourrait faire meilleur éloge. Nous croyons tout au moins répondre au vœu du public en plaçant sous les yeux de nos lecteurs une analyse détaillée à laquelle nous nous sommes efforcés de conserver la couleur, l'accent, le mouvement de la parole du maître, en un mot de le faire entendre lui-même, en y mêlant le moins possible du nôtre.

#### L'ART ET LA FOI

Le problème vital de l'Art et de la Foi se pose plus impérieusement de nos jours parce que la reconstruction morale de la société ébranlée y est étroitement intéressée.

Nous assistons à une évolution extraordinaire : la prise de possession du monde intellectuel par l'idéal chrétien. Fini pour beaucoup le régime de la séparation de Dieu et de la créature, de l'Église et de la Cité, de l'Art et de la Foi. Fièremment on l'arbore, on le fait claquer au vent le drapeau qu'on mettait en poche, enroulé dans d'autres bannières ! On s'est révolté à la fin contre cette situation affligeante et bizarre dénoncée par Paul Claudel : depuis la Renaissance, presque tous les chefs d'œuvre composés par des catholiques comme si Jésus-Christ n'était pas mort pour eux ! Les temps sont changés ! Que le siècle s'en irrite tant qu'il voudra, qu'il crie à l'intransigeance parce qu'on répudie son stupide libéralisme pour qui toutes les idées sont équivalentes, parce qu'on entend être logique, conséquent avec les principes, ils sont légion aujourd'hui dans le monde de la pensée les catholiques à visage découvert qui estiment la vérité inchangeable et n'admettent pas les vérités interchangeables !

Et, précisément, à propos du débat suscité par le *Jardin sur l'Oronte*, de Maurice Barrès, s'est posée publiquement cette question passionnante : *jusqu'où vont les franchises de l'artiste chrétien dans l'exercice de son art ?*

Elle est vite tranchée dans le sens de l'indépendance absolue, illimitée, pour ceux qui font de l'artiste un demi-dieu, un dieu, comme les néo-païens de la Renaissance, comme pas mal d'esthéticiens modernes, mais cette idolâtrie ne tient pas devant la raison. L'artiste est de Dieu, il n'est pas Dieu. C'est à la philosophie thomiste qu'il faut demander la véritable réponse, et si saint Thomas n'a pas écrit d'esthétique, on retrouvera ses principes, épars dans la *Somme*, merveilleusement rassemblés et coordonnés, dans *L'Art et la Scolastique*, de Jacques Maritain, qui mériterait d'être le bréviaire, le livre de chevet de tous les artistes.

Et d'emblée, première confusion à dissiper, il y a le *beau* et il y a le *bien*. Dans la création artistique les bonnes intentions ne suffisent pas. Que de barbouilleurs du pinceau et de la plume ne paraissent pas s'en douter ! A l'art préexiste « l'activité fabricatrice », l'art est d'abord un métier, et donc l'artiste doit commencer par l'apprendre, traiter chaque objet, quel qu'il soit, — chaise, tableau, roman — selon sa nature et les lois du genre auquel il se réfère.

Et les beaux-arts, direz-vous, sont-ils soumis aussi aux exigences du métier ? Indubitablement, mais l'artiste doit les diriger vers un transcendantal qui s'appelle la *Beauté*, concevoir l'œuvre comme belle, lui imposer la forme, l'idée même du beau. Acte créateur qui l'assimile à Dieu, à l'image duquel il engendre son Verbe mental, lumière et splendeur de son intelligence, et le projette *ad extra*.

Telle est l'éminente dignité que la Philosophie revendique pour l'artiste en le proclamant maître souverain de son œuvre, il est créateur !

Mais alors surgit la terrible question : *l'art pour l'art* est donc la vraie formule, le privilège de l'autonomie est donc l'apanage de l'artiste, avec l'indépendance absolue des conséquences morales ou immorales, restauratrices ou subversives de sa création ? Continuatrice de l'opération divine, la création artistique n'est-elle pas héritière de ses prérogatives !

Entendons-nous : il y a l'art considéré en idée dans le champ métaphysique, et il y a l'art envisagé dans sa réalité vivante et concrète, dans la personne de l'artiste qui seul existe pour nous. Or l'homme qu'est l'artiste ramène celui-ci aux bornes de sa nature, à tous les assujétissements, à toutes les limitations de l'être composé d'une âme et d'un corps, d'un être vivant en société, de la chose de Dieu. En voilà assez pour rabattre la superbe du demi-dieu et le faire descendre des nuées où il trônait en Lucifer, jusqu'au rang subalternisé où s'ajoutent aux devoirs de l'artiste relevant des lois de la production du beau les devoirs de l'homme vis-à-vis de lui-même, de ses semblables et de Dieu. Homme, il nourrira son œuvre d'un intérêt humain. Le conçoit-on sans émotion, sans penchant, se bornant au jeu du vide sur le vide ? Il sera père, époux, citoyen, chrétien envers et contre son art, en définitive pour son art.

Il y a là-dessus, sur l'aberration de l'homme s'adonnant à l'art comme à sa fin suprême un témoignage curieux de Baudelaire cité par Maritain ; je l'abrège ici : « Le goût immodéré de la forme pousse à des désordres monstrueux et inconnus. Absorbées par la passion féroce du beau... les notions du juste et du vrai disparaissent. La passion frénétique de l'art est un chancre qui dévore le reste... La folie de l'art est égale à l'abus de l'esprit. La création d'une de ces deux suprématies engendre la sottise, la dureté de cœur et une immensité d'orgueil et d'égoïsme ».

Ici éclate naturellement l'objection : mais dans ces conditions-là, chargé de toutes ces chaînes, l'artiste n'est plus libre ! Il sera l'homme d'une doctrine, prêcheur ou pornographe, le moralisme ou l'immoralisme déborderont sur l'œuvre d'art. Quel risque ! Eh bien, soit ! il faudra le courir, mais ce n'est pas une raison de dissocier les devoirs de l'homme et les droits de l'artiste. Chez l'incroyant, le goût, le respect de soi, la dignité personnelle pourront parer au danger. Pour qui croit en Dieu, en lequel le Beau se confond avec le Vrai et le Bien, à se soumettre à Celui qui est plus grand que soi, il ne perdra rien de sa liberté. Orienté vers Dieu, l'artiste chrétien se trouvera dans les conditions de parfaite rectitude artistique, il n'aura pas à s'interroger : *est-ce moral ? ne l'est-ce pas ?* Rencontrant dans le beau le moral et le vrai, il n'aura qu'à se soucier du beau pour garder le respect du bien.

#### L'ART LITTÉRAIRE ET LA FOI

*L'art pour l'art* date de l'époque romantique mais n'y fut point cependant doctrinalement formulé. C'est dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'avènement de l'école parnassienne que Flaubert en fut le théoricien. Sa conception matérialiste assimile la composition littéraire à une architecture, à tel mur de l'Acropole, par exemple, admiré par lui, qui tire toute sa beauté de la perfection extérieure et de la loi des nombres. C'est le souci de l'enveloppe primant celui de la pensée, et de là devaient sortir les exagérations de l'école symboliste. La première conséquence fut la tendance à rapprocher le roman du poème, le culte du mot auquel on veut faire un sort, du mot plastique valant par lui-même, encore bien que Flaubert n'en perde pas de vue la valeur de signification. Mallarmé ira plus loin dans cet hyperstylisme outrancier, ses poèmes seront des pièces d'orfèvrerie ou des morceaux de symphonie, le sens y sera sacrifié à la couleur, au son, et la pensée se dissoudra, ne sera plus qu'une ombre. Étrange aberration ! Couleur, son peuvent se suffire, indépendamment de ce qu'ils

disent, le vocable est véhicule et signe de la pensée, un certain ordre des mots suppose un certain ordre logique. L'homme qui pense doit composer avec le vrai.

Et ici se prononce contre la littérature catholique une singulière offensive : écrivains croyants vous fausserez le vrai au profit du Bien dont vous vous déclarez les serviteurs !

Nous refusera-t-on par hasard ce qu'il faut accorder à quiconque tient une plume ? Quiconque écrit opine. Va-t-on exclure du domaine des lettres Molière, La Fontaine, Bossuet parce qu'ils moralisent ? En veut-on venir à l'ataraxie intellectuelle ?

Mais le dogme catholique entraîne l'adhésion à certains impératifs, aux obligations morales. Comment accorder la morale avec l'art ? L'Évangile ne fulmine-t-il pas la malédiction du scandale ? Allez-vous donc bannir des œuvres d'art la volupté, la passion, au risque de mutiler la vie, d'en fausser la vérité ?

Rassurez-vous. On peut tout peindre. Il y a la manière. Tout ressortit à l'art, toute la création, l'humanité foudroyée et relevée, le vice et la vertu, le plaisir et la douleur, les hauts et les bas de notre nature flottante, et nous avons le droit d'appeler les choses par leurs noms, de mettre à droite ce que Dieu met à droite, et à gauche ce qu'il met à gauche. Nous saurons distinguer blanc et noir, ne blanchissant pas le blanc, ne noircissant pas le noir, ne les confondant pas surtout. Et nos peintures seront frappantes de *vérité*.

On insiste. Mais la peinture du vice trop poussée n'est-elle pas périlleuse ? N'allez-vous pas pour représenter la beauté voluptueuse choisir sur votre palette les teintes réprobatrices, si bien qu'elle se muera en laideur ?

Nous distinguons : *vérité* n'est pas *complaisance*. Nous remettons la sensualité à sa place en la soumettant à l'esprit. Arrière l'art sensualisé descendu jusqu'au détail des aberrations physiologiques ! Mais nous avons de qui tenir. On oublie l'art classique, on oublie Racine qui n'eut pas froid aux yeux, qui sut montrer dans Phèdre « Vénus tout entière à sa proie attachée, » mais chez qui l'on chercherait en vain le détail physique, tant il y est rare, furtif, à peine perceptible dans le halo de ses personnages. Il reste le modèle parce qu'il observe la hiérarchie des sentiments et des sensations.

Au grand siècle, le départ est fait entre les Belles Lettres et la pornographie, les écrits libertins se glissent sous le manteau, il faut attendre jusqu'à Rousseau, Diderot pour voir s'afficher cyniquement le primat de la sensualité.

Nous imiterons la prudence de Racine. Restituant à l'art son objet, l'homme total, l'univers total, nous condamnerons les empiètements de la chair sur l'esprit. Nous nous souviendrons que dans l'antique conflit de l'Art et de la Prudence, le catholicisme est l'unique conciliateur, pour cette raison à la fois accusé d'immoralité par les protestants dont il réprovoque le puritanisme et de rigorisme par les humanistes dont il répudie la licence : c'est la juste observation de Maritain.

#### L'ART CATHOLIQUE

Nous assumons la plénitude. L'esthétique catholique élargit immensément notre horizon. Le monde est à nous, non seulement la nature mais la grâce, non seulement cette terre mais la terre promise, l'homme aux prises avec les Saints, avec Dieu. On cherche du neuf. Quelle naïveté plus ingénue, quelle complexité plus riche que cette humanité dont les démarches sont surveillées, guidées, redressées par Dieu, sous la pesée des mérites des trois Églises ! Quel drame réaliste pour un catholique que celui de nos destinées envisagées sous l'angle de la Rédemption, considérées sous la multitude infinie des influences surnaturelles. Quels conflits ! Quelles péripéties ! Quelle unité aussi, puisque tout vient se fondre en un immense accord, à la gloire de Dieu !

Peut-on rêver conditions plus avantageuses de rectitude dans le métier, de soumission au beau pur, de plénitude divine et humaine ? L'artiste chrétien se place au centre du problème et il possède pour le résoudre une force incomparable, la conviction. Jamais le scepticisme ne fut créateur, il peut fabriquer le bibelot piquant, ciselé, il est impuissant à créer l'œuvre suivie. Or, il n'y a pas de conviction égale à celle qu'engendrent les certitudes de la foi.

La Foi porte l'Art. L'Art captive la Foi, lui prête ses moyens d'expression, et le lyrisme qui s'égarait, canalisé par la Foi, jaillit de l'âme en hymne de reconnaissance et d'amour vers Celui qui le suscita en elle.

## II. — M. Henri Massis

L'espace me manque pour rendre compte ici, comme il serait juste, de la conférence prononcée par M. Massis, le lundi 13 novembre, à la tribune de l'Institut philosophique à Louvain ; j'en veux au moins donner une idée pour rendre hommage à l'éminent directeur de la *Revue universelle*, au fondateur du parti de l'Intelligence que M. Maritain nous présenta avec autant de distinction que de finesse.

Solide conférence par le fond, par la richesse des aperçus, par l'érudition accumulée, fluide et presque évanescence par la forme, par la rapidité fuyante de l'élocution. La lourdeur du pédant qui souligne les moindres bagatelles est déplaisante, la lecture précipitée qui enjambe les transitions et laisse s'évaporer l'idée l'est-elle moins ?

L'*Historicisme*, c'est l'Histoire envahissante, absorbante qui prétend ramasser en elle toute la science, épuiser tout le réel. L'Histoire elle-même est-elle une science ? Non, répond M. Massis, il n'y a pas de science du particulier. Mais les faits particuliers ne sont-ils pas régis par des causes, où joue le libre arbitre, sans doute, mais où interviennent des facteurs complexes, et de ces causes ne peut-on dégager des lois, non pas de mécanique sociale, d'inflexible géométrie, mais des lois plus ou moins générales permettant de conclure au retour de faits analogues dans des circonstances analogues ? Est-il téméraire de ranger l'Histoire parmi les sciences morales ?

M. Massis a donc fait le procès de l'Historicisme en disquant Renan et Taine. Il est essentiel de constater que ces historiens qui ont prétendu pénétrer jusqu'au fond du réel, sont absolument dominés par une philosophie qui déforme leur vision des hommes et des choses. Renan est hégélien jusqu'aux moelles, humanitaire, évolutionniste, pourri d'humanitarisme jusqu'à la divagation apocalyptique selon laquelle l'homme devient Dieu par l'amplitude totale de sa mémoire, ou plus simplement jusqu'à diviniser l'homme omniscient. Ces idées amphigouriques ou plutôt ces billevesées ont profondément perverti le sens historique chez l'auteur des *Origines du Christianisme* et de *l'Histoire du peuple d'Israël*.

Taine est positiviste, matérialiste, déterministe avéré, on serait tenté de l'appeler le chimiste de l'histoire. Sa méthode se trouve schématisée dans son *La Fontaine*. Il lui suffit de connaître au sujet de la plante homme sa race, son milieu, le climat où elle a poussé, les sucs dont elle se nourrit, comme le dit Calvet, pour reconstruire géométriquement sa pensée, son génie, sa psychologie. Ainsi a-t-il traité la France dans ses *Origines de la France contemporaine*, qui reste néanmoins, en dépit des attaques de l'esprit de parti, un vaste monument d'érudition sagace, mais dans la mesure même où Taine échappe à l'emprise de son système pour laisser aux faits leur objectivité.

La conclusion est manifeste. L'histoire pour être une science doit s'appuyer sur une philosophie, sur celle qui affirme au-dessus des causes particulières, au-dessus des volontés libres, au-dessus des grandes lois sociales, la Cause supérieure, la Loi suprême, la Providence qui dirige les événements. Il est clair que les faits eux-mêmes dans leur réalité objective et leur enchaînement seront autrement exposés et racontés, si l'on croit le monde livré à toutes les convulsions du hasard, ou engrené dans les rouages d'acier du déterminisme, ou si on le croit gouverné par l'Intelligence et la Volonté divine. Sans cette philosophie, l'histoire n'est qu'un amas de faits dont l'intelligibilité nous échappe.

Comme bien on pense, ce squelette d'analyse s'est présenté dans le discours très littéraire de M. Massis avec la musculature d'une argumentation solide et les couleurs de la Vie.

J. SCHYRGENS.

### “ Encore la Sainte Europe ”

Dans la *Terre Wallonne* du 15 novembre, de P. Charles, S. J. écrit :

« On ne voudrait pas que le Ciel s'ouvrit à ceux qui nous ont fait souffrir, et on renonce à son Paradis — comme les enfants — s'il faut le partager avec ceux que la Société des Nations n'a pas encore admis. La plaisanterie et la sottise dictent beaucoup de ces propos, mais là où la plaisanterie cesse, c'est le blasphème qui commence. Et c'est surtout la haine stérile qui se recuit.

Pendant que les catholiques refusent de se rejoindre, les païens meurent

faute de lumière. Ils sont 774 millions répandus par le monde ; trois fois plus environ que les 264 millions de catholiques ; quatre fois plus et davantage si on leur ajoute 200 millions de mahométans ; presque cinq fois plus si on tient compte des chrétiens dissidents : protestants ou schismatiques. Vraiment n'avons-nous rien de mieux à faire pour les intérêts du Christ et de son œuvre que de nous disputer, de nous ignorer ou de nous nuire ? Les chiffres sont parfois plus éloquentes que les discours et on a peut-être trop souvent décrit comme des conquêtes triomphales les pénibles tâtonnements de nos héroïques missionnaires. Le public s'est habitué à croire que la propagation de la foi « marchait fort bien » partout, et que, comme nous l'annonçaient les communiqués d'état-major, la progression régulière se poursuivait sans incidents notables. Et l'angoisse, cette angoisse que la parole du Christ compare à la faim et à la soif, l'angoisse du monde entier à convertir à disparu de beaucoup de consciences. On se résigne à ce qui est, et on ne s'émue pas du malheur lointain des infidèles. En dix ans, au Bengale, de 1911 à 1921, sur une population de 47 millions d'habitants, le mahométisme a gagné un million et quart et arrive au chiffre effrayant de 25,486,124 (1). Les chrétiens (je ne dis pas les seuls catholiques) pendant ces mêmes dix années n'ont pas tout à fait avancé de vingt mille et, noyés dans la masse, restent en-dessous de 150,000 âmes. Si la progression musulmane continue — et rien n'indique un fléchissement — c'est l'Inde entière qui, dans vingt ans, sera gagnée au Coran, comme elle fut conquise jadis par le bouddhisme. Est-ce que cette perspective ne secouera pas nos torpeurs et pourrions-nous continuer de dormir sur l'oreiller de nos insouciances ? Est-ce que rien ne nous intéressera au-delà de nos frontières étroites et sous couleur d'aimer notre pays, allons-nous ignorer tout le reste ?...

Le chrétien qui communie ne peut pas ne pas songer en recevant son Dieu que c'est tout l'amour divin qui prend possession de lui. Il ne peut pas sous peine de n'être qu'une machine inconsciente, ne pas étendre sa charité à la mesure de cet amour du bon Pasteur. Et donc tout ce qui rapproche les cœurs chrétiens, tout ce qui désarme les haines intestines, tout cela est voulu par Dieu et doit nous être cher. Ce n'est ni dans la presse quotidienne, ni dans l'opinion courante que nous avons à chercher notre décalogue, et c'est une mauvaise excuse pour se dispenser d'être logique dans sa foi, que de prétexter l'impopularité, ou la crainte du ridicule ou même le danger des représailles. Aujourd'hui, chez beaucoup de libres-penseurs, la religion du nationalisme a pris la place des dogmes congédiés. Mais la nation, quand on la met « au-dessus de tout », n'est plus qu'une idole, et le chrétien ayant la nuque dure aux saluts inutiles, ne s'incline devant aucune idole.

La patrie est un moyen, nécessaire sans doute, mais rien qu'un moyen, de servir l'humanité plus grande qu'elle-même. Et c'est l'humanité qui doit devenir chrétienne.

Il est sûr qu'en pensant et qu'en parlant ainsi on s'expose à perdre de chères amitiés et à entendre des paroles bien âpres. Mais il serait inouï qu'il en fût autrement. Et celui-là porte en lui une âme vile, qui n'accepte pas, joyeusement, d'être injurié quand il dit vrai. Et celui-là n'est pas chrétien qui, parce qu'on l'injurie, cesse d'agir ou se résigne à moins aimer. »

Nous sommes heureux de faire nôtres ces lignes qui commentent notre devise : *Ut sint unum*. Évidemment, en pratique, pour ceux qui ont la responsabilité de nos intérêts religieux, comme pour ceux qui doivent défendre et promouvoir nos intérêts temporels, une extrême prudence s'impose. Il faut éviter que notre charité soit exploitée contre nous ; mais il reste que nous souscrivons pleinement à ce qu'écrivit le P. Charles. Le « nationalisme » à la mode est anti-chrétien.

V.



## ITALIE

### Le coup d'Etat Fasciste

De notre collaborateur René Johannot dans la REVUE UNIVERSELLE du 15 novembre :

La politique ne craint vraiment pas la concurrence des romans d'aventure. Quelle richesse d'invention ! Quels retours ! Quelles mises en demeure ! Quelles évasions !

(1) Il y aurait beaucoup à dire sur les causes du progrès musulman, mais toutes les dissertations sur les causes ne changent pas le résultat.

Rappelez-vous l'Italie de 1920. Giolitti, le représentant-type peut-être de ce matérialisme radical, autoritaire et sceptique, patient et avide, cynique, — borné, — est revenu au pouvoir à la faveur du défaitisme ambiant. L'Italie, fourbue de son effort, désillusionnée, amère, *amarissima*, se déchire la poitrine, comme une vocifératrice orientale. C'est l'année de la grande peur aux bourgeois. L'« ouvrier » gouverne.

(Ce qu'on appelle un gouvernement ouvrier consiste en deux gestes. Premier geste : parler à tout propos, et hors de propos, du travail et des travailleurs, comme si tout le monde à l'heure qu'il est ne travaillait pas. Deuxième geste : diminuer l'effort, le travail réel. Proclamer le droit au loisir, exiger une perpétuelle augmentation de salaire. Trouve-t-on autre chose au fond du socialisme et du travaillisme ?)

En Italie, le « travail » bat son plein, c'est-à-dire que la grève générale sévit du haut en bas. Les petits boutiquiers, affolés par la menace, par les pillages, ferment leurs échoppes et en remettent la clef aux Bourses du travail triomphantes. Les usines sont occupées. Giolitti se croit très actif en ne faisant rien, en laissant faire. La lire dégringole. Le marasme s'étend. La vie est chère. Bref, c'est un gouvernement ouvrier dans toute sa splendeur.

Un esprit de folie parcourt la péninsule de Turin à Palerme, de Naples à Venise. Les catholiques, au lieu de réagir, prennent la suite du cortège, le devant même et agitent le drapeau rouge. Miglioli est un bolcheviste ensoutané. Grave symptôme : il a au Vatican de Benoît XV ses grandes et ses petites entrées. Le Pape lui sait gré d'avoir, presque seul, fait écho en 1917 à ses propositions de paix. Les forces de gauche en profitent pour décrier au Saint-Père une Italie dans le goût de Jaurès, irrésistiblement « avancée ». On occupe les grandes propriétés au chant des cantiques, ou presque.

La force de redressement, qui allait infliger au socialisme la défaite la plus sanglante qu'il ait jamais soufferte, au point que peut-être on datera du fascisme le déclin de ce mouvement dans l'Europe occidentale, était pourtant organisée depuis 1915.

Le fascio joua ce rôle dans l'Italie de 1920. Comme la situation comportait d'étranges recoupements ! On en voulait à Nitti, à Giolitti d'avoir sacrifié les intérêts du pays à Fiume, en Dalmatie. En même temps on leur reprochait d'avoir toléré l'expédition de d'Annunzio, puis de l'avoir brutalisé avec le général Caviglia. Le mépris d'esprits fiers pour l'incompétence socialiste s'ajoutait à ces sentiments déjà complexes. On exigeait un « État moins veule » en face des inepties bolchevistes.

La lutte s'était engagée dès 1919 entre le communisme quasi gouvernemental et le fascio. Bourgeois, aristocrates, patriotes, officiers mécontents, se cherchaient dans d'épaisses ténèbres. Ça et là s'organisaient des milices pour assurer les services publics perpétuellement paralysés par la grève générale. Cheminots et postiers, au début de 1920, s'étaient par trop moqués du monde. On en avait assez. Le retour des *arditi* de Fiume précipita ce vaste mélange autour de ses multiples noyaux.

Nous pouvons à cette date déjà regarder en arrière. Cette guerre, qui avait failli perdre l'Italie, la sauve. En tout cas, elle occupe tout le fond de la perspective fasciste : Mussolini, le *Popolo d'Italia*, l'intervention d'Annunzio, Fiume, les *smobilizzati*, tout cela sort de la guerre. L'autre quart, qui va prendre bientôt une importance inouïe, la lutte contre le communisme, en sort également, par ricochet, puisque le communisme, c'est le défaitisme, c'est Lénine, c'est l'informe lassitude de trois années de combats. De tous les pays vainqueurs, c'est sans doute l'Italie que la guerre a le plus influencée.

Des luttes nationales on avait obliqué presque insensiblement aux luttes civiles. Trieste se soulevait, les Pouilles s'insurgeaient. Le 1<sup>er</sup> mars 1921, à Florence, des bombes furent lancées sur un cortège patriotique, tuant deux personnes. Le soir, à la tombée de la nuit, un groupe de fascistes se rendit au syndicat des cheminots, dont le chef, un communiste bon teint, Spartacus Lavaguini, se trouvait là : ils lui brûlèrent la cervelle. C'est ainsi, et non autrement, qu'en dix-huit mois, les fascistes se débarrassèrent de la vermine bolcheviste.

Leurs gestes ne feront plus fréquents ; leur action s'étendra ; leur nombre se multipliera ; le type de leur action était établi *ne varietur*. Sorel, qui eut tant d'influence en Italie, Sorel, qui, avant 1914, espérait tout du socialisme italien, avait-il prévu ce détour ? Il disait, avant 1914, qu'après la guerre imminente, il faudrait « une fameuse dose de brutalité pour rétablir l'ordre en Europe ». Il est mort, avant de s'être aperçu que son héros, ce n'était pas Lénine, c'était Mussolini.

On est parfois stupéfait et l'on crie l'exagération, quand on lit de très anciennes histoires. A l'époque de sa conversion, l'Égypte passa ainsi par des attitudes soudaines, tour à tour du paganisme au christianisme et du christianisme au paganisme. Le spectacle de l'Italie, transportée, par la volonté de quelques hommes, d'une croyance politique dans une autre à peu près diamétralement opposée, doit nous aider à comprendre ces volte-face.

Le socialisme est l'école de la sottise. Incapables de saisir le réel, impuissants devant les idées, les socialistes se mettent au-dessous de la discussion. Présenter des arguments au socialisme, forme contemporaine de la dégénérescence intellectuelle collective, c'est perdre son temps. Les fascistes eurent les premiers en Europe le mérite de ne pas prendre au sérieux les idées socialistes, mais de prendre leurs menées au tragique. C'est à coups de grenades qu'ils leur réglèrent leur compte. Certes, on ne demandait pas aux catholiques d'en faire autant. On leur sait pourtant mauvais gré d'avoir trahi, par peur, par snobisme, la cause éternelle de l'ordre.

Les amis de Lavaguini avaient défié le *fascio*. En trois jours, le *fascio* de Florence les força de courber la tête, à coups de fusil. L'espoir changea de camp, le combat changea d'âme. Il était prouvé que la force, qui n'est pas tout, mais sans laquelle la raison n'est rien, ne se trouvait pas de leur côté. Cette nouvelle ne mit qu'un an, les coups aidant, à faire son tour d'Italie.

Quand les libéraux, quand les conservateurs se figurent qu'un de leurs désavantages, vis-à-vis des « classes laborieuses », est de ne pouvoir lire des discours démagogiques, ils prouvent leur insuffisance intellectuelle. Le peuple est comme Martine, il ne déteste pas qu'on le rudoie. Seulement il exige de ses maîtres qu'ils aient du prestige, qu'ils assurent l'ordre et qu'ils ne reculent pas devant la casse. Autrement dit, le peuple veut être gouverné.

Or, il est de l'essence du socialisme de détruire toute possibilité de gouvernement. Où qu'il croie aller, quel qu'il soit, le socialisme n'a de sens que par la réaction qu'il prépare. Dans l'opposition il fait merveille. Au pouvoir, il s'aplatit. Maître, somme toute, des destinées italiennes depuis les élections du 16 novembre 1919, il avait étalé à loisir, sous Giolitti, sa royale incapacité. Pouvait-on attendre de lui autre chose ? Certaines bonnes âmes en furent pourtant désillusionnées.

Tandis que Giolitti, dont l'incapacité, depuis 1914, éclate et fulgure, dépose un projet de *contrôle des usines*, les fascistes cognent sur les socialistes pour les faire travailler. Qu'en résulte-t-il ? Giolitti tombe et, peu à peu, à mesure que la correction s'accroît, à mesure que flambent, dans le beau ciel italien, les clairs incendies des *Chambres de travail*, les ouvriers conscients et disciplinés émigrent du socialisme au fascisme. On dira ce qu'on voudra : pour nous, qui avons contemplé les ignominies moscovites et l'effondrement d'un peuple, le régime fasciste fait plaisir à voir. Les élections d'avril 1921 n'accordèrent pourtant au *fascio* qu'une quarantaine de sièges. Mais son action n'est pas parlementaire, elle est nationale. Toujours ballotté de la gauche catholique à l'extrême gauche communiste, le Parlement continue d'ailleurs de se discréditer...

Notons-le encore : c'est avec des étudiants, des intellectuels armés que Mussolini a surtout jeté par terre le travaillisme italien. Les bourgeois, qui ont peur du socialisme, — y en a-t-il encore ? — ne savent pas qu'ils n'ont qu'à se réunir quatre ou cinq, à tirer les armes et à être, tout simplement, les plus forts.

Le système fasciste fit merveille. De citadelle communiste, Milan fut la première, il y a quelques mois, à devenir une citadelle fasciste. Toutes les grandes villes, les unes après les autres, suivirent le mouvement. Aujourd'hui Mussolini est au pouvoir. Voilà ce qu'il a fait avec du courage physique, l'amour du risque, une organisation disciplinée et une quarantaine de députés ! Il a sauvé l'État italien. Ses commanditaires n'ont pas mal placé leur argent.

Aussi bien a-t-il su opérer un savant dosage de souplesse et de violence. Pendant longtemps on put croire que le mouvement visait à la République. Au moment de marcher sur Rome, Mussolini s'est dégagé à temps de cette liaison dangereuse. Victor Emmanuel l'en a récompensé en refusant de sanctionner les mesures de défense que le cabinet Facta, sommé de démissionner, envisageait de prendre pour son impossible défense.

Étrange aventure, n'est-il pas vrai ? Et que va-t-il en résulter ? Loin de nous l'idée de faire le prophète ! Tout ce qu'on peut noter c'est ceci :

1° A certains égards le fascisme épouse, en plus large et en plus virulent, les formes du nationalisme...

2° Le socialisme a l'air fini en Italie, au moins momentanément...

3° Le fascisme prend donc place dans ce vaste mouvement de réaction, qui affecte toute l'Europe depuis 1919 : victoire des bourgeois finlandais ; écrasement des soviets hongrois et bavarois ; échec de la grève générale

anglaise, tout cela procède du même esprit et du même besoin : *prius vivere*, mais les Italiens vont, dans ce sens, plus loin que n'importe qui, semble-t-il. Le bruit a d'ailleurs couru, à diverses reprises, qu'il existait, entre le *fascio*, les réactionnaires de Berlin et ceux de Budapest, une entente étroite, aux fins de surveiller les menées révolutionnaires. S'il en est ainsi, en résultera-t-il quelque chose à la *Consulta* ? Peut être.

4 Le fascisme ne va pas sans présenter des analogies avec le boulangisme. Comme le boulangisme, il procède d'éléments disparates et ce déséquilibre fondamental, on le sait, ne contraria pas légèrement les visées de Boulanger et de ses amis. Mais Mussolini, plus jeune, a l'air autrement énergique que la pauvre loque du cimetière d'Ixelles. Néanmoins l'exercice du pouvoir va soumettre le *fascio* à une rude épreuve. Comment la supportera-t-il ? Don Sturzo, Giolitti, Turati font déjà, soyez-en sûrs, des calculs à ce sujet.

Il y a en linguistique une théorie, qui s'appelle la théorie du *substrat*, qui a des correspondances en politique. Un peuple, qui change de langue, continue souvent à prononcer son nouvel idiome avec ses habitudes articulaires antérieures et cette négligence est l'origine de profonde perturbation. Ne sera-ce pas un peu le sort du fascisme ? Tous ces syndicats socialistes sont-ils tant touchés que cela par la grâce ? Ne vont-ils pas, à la première difficulté, reprendre, sans y penser, leurs manies et leurs vices ? Faudra-t-il que Mussolini mène de front deux besognes : l'épuration intérieure et le redressement au dehors ?

5° Le spectacle du *fascio* à l'œuvre sera d'autant plus passionnant à observer que Mussolini, tout en prétendant rentrer dans la légalité, restera sans doute fidèle à ses procédés antilibéraux. A cet égard il retourne élégamment contre le communisme les méthodes léniniennes les plus authentiques. Il a supprimé sans phrases l'*Avanti*. Qui se plaindrait ? Il est excellent, à mon avis, que des bourgeois fassent la démonstration qu'ils sont mieux à même que le « prolétariat » d'exercer la dictature.

Pour remettre d'aplomb l'État italien, rouillé, disloqué, il ne faut pas moins que cette rude poigne. Chemins de fer, postes, usines, rien ne va plus, Mussolini en est excédé. Il prend la cravache. Au fond, qui lui refuserait sa sympathie.



## IRLANDE

### Le divorce

Le divorce n'existe pas, n'a jamais existé, et — espérons-le — n'existera jamais en Irlande. Quand la plaie du divorce s'abattit sur l'Angleterre, l'Irlande y échappa, et aucun tribunal irlandais n'a jamais pu prononcer de divorce. La séparation est admise, mais sans remariage possible. Quelques riches, un ou deux par an, après avoir obtenu la séparation en Irlande, demandaient au Parlement un Bill les autorisant à divorcer.

En Angleterre, le Parlement peut tout et c'est ainsi que par quelques « Acts of Parliament » un petit nombre d'Irlandais ont été autorisés à se remarier.

La question se pose. Maintenant que l'État Libre existe, seul compétent pour légiférer en Irlande, sera-t-il encore possible de recourir au Parlement pour divorcer ?

Il semble bien que non. Mais alors, disent d'aucuns, puisque le droit de divorcer pour motifs légitimes est un droit que possède tout citoyen de l'Empire britannique, il faut qu'en Irlande on rende possible aux maris ou aux femmes persécutés l'issue qui partout dans l'Empire leur est ouverte.

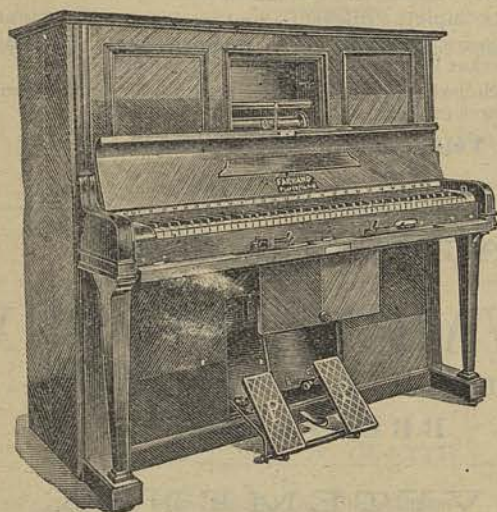
Le droit au divorce, ajoute-on est inséparable de la liberté de conscience garanti à chaque citoyen de l'État Libre par l'art. 8 de la Constitution.

La question n'intéresse pas les catholiques et l'on aime à croire que les Irlandais protestants ne la soulèveront pas. Le nouvel État a des problèmes autrement importants à résoudre que celui de rendre plus facile le divorce.

(D'après le *Universe* du 17 nov.),



# LE "PIANOLA",-PIANO



*apporte au foyer le repos de l'esprit et la joie unanime en permettant à tous, petits et grands, de jouer du piano, sans qu'il soit pour cela nécessaire de connaître la musique.*

*C'est le seul instrument dont les exécutions soient ARTISTIQUES car les instruments similaires sont nombreux qui ne relèvent que de la simple mécanique.*

Les seuls instruments qui puissent s'appeler

**"PIANOLA",**

sont ceux inventés et fabriqués par

**THE ÆOLIAN COMPANY**

212, RUE ROYALE, 212, BRUXELLES

(nouvelle adresse)

Rouleaux « ÆOLIAN » les meilleurs  
**GRANDE BAISSÉ DE PRIX**

*Envoi franco des catalogues sur demande*

TÉLÉPHONE 196-97

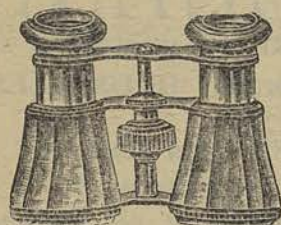


C'EST LA NUTRITION ASSURÉE  
EN LE BUVANT RÉGULIÈREMENT

BOVRIL, Bruxelles, Téléph. 103.49 Toutes épiceries

## Maison du Lynx

rue de la  
Bourse, 34 BRUXELLES



Lunetterie — Optique — Jumelles  
Baromètres — Faces à main  
Articles de Luxe et ordinaires

Exécution soignée des ordonnances  
de Messieurs les Médecins-Oculistes

ORFÈVRERIE

# CHRISTOFLE

SUCCURSALE DE BRUXELLES

58, rue des Colonies



ORFÈVRERIE ARGENTÉE ET  
DORÉE — ORFÈVRERIE D'AR-  
GENT — SERVICES DE TABLE  
— SERVICES A THÉ —  
— SURTOUT CANDÉLABRES —  
CADEAUX ET CORBEILLES  
DE MARIAGE  
— COUPES DE SPORTS —

TÉLÉPHONE 177.87

**Banque de l'Arrondissement d'Anvers**

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :  
Longue rue Neuve, 107-109, AnversSUCCURSALE :  
Rue Théophile Roucourt, 2, Berchem-lez-Anvers

PRINCIPALES OPÉRATIONS

**Action catholique**

79, Chaussée de Haecht, 79, Bruxelles

Se recommande spécialement pour l'édition de tout ouvrage  
Religieux, Philosophique, Scientifique, etc.

**VERMOUTH**  
**Jacobino**  
de beste  
**JACQUES NEEFS · ANTWERPEN**

**CRÉDIT ANVERSOIS**

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 60 MILLIONS  
RÉSERVES : 10 MILLIONS

SIÈGES :

ANVERS : 42, Courte rue de l'Hôpital

BRUXELLES : 30, Avenue des Arts

BUREAUX DE QUARTIERS A BRUXELLES :

Bureau A Boulevard du Midi, 22, Bruxelles. — Bureau B Chaussée de Gand, 67, Molenbeek. — Bureau C Parvis St Servais, 1, Schaerbeek. — Bureau D. Avenue d'Auderghem, 148, Etterbeek. — Bureau E. Rue du 22 Novembre, 43, Uccle. — Bureau H. Rue Marie-Christine, 232, Laeken. — Bureau J. Place Liedts, 26, Schaerbeek. — Bureau K. Avenue de Tervueren, 8-10, Etterbeek. — Bureau L. Avenue Paul De Jaer, 1, St-Gilles. — Bureau M. Rue du Bailli, 80, Ixelles. — Bureau R. Chaussée d'Ixelles, 8-10, Ixelles.

SUCCURSALES :

Bruxelles	Rue du Fossé aux Loups, 39
Charleroi	Rue Charles Dupret, 36
Gand	Place d'Armes, 23
Namur	Rue de Bruxelles, 43
Verviers	Rue Crapaurue, 175

130 AGENCES en Belgique

Agences à Luxembourg et Cologne

Toutes opérations de banque, de change et de bourse

**La société anonyme "BRABO FILMS,"**

21, rue des Tanneurs, Anvers

Loue : 1) Tous genres de films-programmes complets ; 2) Des diapositives avec textes français ou flamands suivant demande.

Vend : 1) Des appareils de projections et de cinématographie ; 2) Des appareils cinématographiques spécialement destinés à l'enseignement, sans danger d'incendie, avec lampe à incandescence.

Installe : Des postes complets s'adaptant à tous les courants électriques.

Donne : 1) Des séances à domicile ; 2) Des renseignements sur toutes les questions intéressant les projections ou la cinématographie.

Possède : 1) 24.000 clichés pour projections fixes ; 2) Un grand choix de films de tous genres en exclusivité.

Téléphone — Anvers 6044

**CARRELAGES****J. SWARTENBROECKX**6, Avenue de la Porte de Hal, 6  
BRUXELLES**REVETEMENTS**

Téléphone B 15911

NOS SÉRIES  
ESSENCE  
LOTION  
BRILLANTINE  
SAVON  
COSMETIQUE

SUZONNE-VICKY  
COTE D'AZUR  
NOUVEAU RÈGNE  
CYCLAMEN ROUGE  
ETC. ETC.

Eau de Cologne N° 350

Eau de Cologne aux Fleurs

Staik -- Savon de Toilette

**A la Corbeille Royale** PARFUMERIE

EM. LEMESRE

fondée en 1860

BRUXELLES  
80-82, rue CoenraetsPARIS  
4, Passage Violet**LIBRAIRIE SAINT-LUC**  
**MON LIELENS**

R. VAN ESPEN-DUFLLOT SUCC.

26, rue de la Montagne, 26, BRUXELLES

MISSALE ROMANUM — BREVIARIUM ROMANUM

LIVRES LITURGIQUES — ASCETISME

Grand choix de livres de prières et de chapelets

IMAGERIE RELIGIEUSE — CACHETS DE 1<sup>re</sup> COMMUNION

Typographie - Lithographie - Reliures

## Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000 Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

*Comptes de Chèques et de Quinzaine.*

*Dépôts de Titres et de Valeurs.*

*Lettres de Crédit.*

*Prêts sur Titres.*

*Coffres-Forts.*

BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara, 14, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Sainctelette, 26, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 60-62.

GROS :  
rue des Bogards, 16  
BRUXELLES

# SAVON DALTON

Pour votre toilette



Typographie — Lithographie — Registres

Van Campenhout, Frères et Sœurs

## FRANÇOIS VAN NES

(Successeur)

Tél. Br. 2764 BRUXELLES 13, rue de la Colline

PAPETERIE ET MAROQUINERIE DE CHOIX

Menus - Cartes d'Invitation - Carnets de Bal

Lettres de faire part

CHAPELETS — LIVRES DE PRIÈRES

# L'ESCAUT

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

## l'Incendie et

## les accidents

## de toute nature

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE **4,200,000 Francs**

Agences dans tout le pays

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

**10, rue de la Bourse, 10**

Directeur : N. DIERCXSENS

## A la Grande Fabrique

# E. Esders

26, rue de la Vierge Noire, 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1920

## Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.  
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.  
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.



La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques.

*C'est le symbole de la suprématie*

—  
Demandez nos Catalogues  
et l'adresse du revendeur le plus proche

**C<sup>ie</sup> française du Gramophone**  
BRUXELLES  
51 Avenue de la Porte de Hal  
65, rue de l'Ecuyer

Soleil  
ou  
pluie  
**"NUGGET"**  
lait

Etablissement Mauquoy & Fils  
Graveurs — Medailleurs — Photgraveurs — Timbreurs  
**7, Marché St-Jacques, ANVERS**  
MAISON FONDÉE EN 1875      Tél. 6242

LA MAISON DU TAPIS  
**BENEZRA**  
RUE DE L'ÉCUYER, 41-43 BRUXELLES  
TÉLÉPHONE 7115

Les prix défont, à qualité égale,  
toute concurrence  
Atelier spécial pour la Réparation des Tapis

TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons. TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs). CARPETTES DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient). TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins

Pendant la reconstruction de l'Immeuble, les magasins de vente sont transférés, 5, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères.